

Une tour-résidence fortifiée de la fin de l'époque gothique à Cerny-lès-Bucy

Le village rural de Cerny-lès-Bucy, situé à peu de distance de Laon, aux confins de la plaine céréalière et du massif forestier de Saint-Gobain, ne se signale guère à l'attention que par une massive tour médiévale découverte qui domine une vaste cour de ferme, à proximité de la petite église paroissiale. Cette ferme occupe l'emplacement du château dont la tour en question constituait le donjon. Par l'effet persistant d'un prestige emblématique inspirant respect et curiosité, cet édifice avait traversé les siècles sans subir d'atteinte véritable à sa remarquable intégrité, alors même que son environnement faisait l'objet de transformations radicales. La tour de Cerny paraissait immuable, et, paradoxalement, c'est à une date récente, bien après sa protection au titre des Monuments historiques, à l'heure où la sensibilisation au patrimoine paraît être entrée dans la mentalité collective, qu'elle a subi ses plus graves mutilations, avec la perte de son grand comble d'origine. Une ruine plus complète ne paraît plus à craindre aujourd'hui, et l'état des lieux demeure riche en témoins bien conservés et très évocateurs de ce qu'étaient les aménagements internes d'une belle tour-résidence fortifiée seigneuriale de la fin du Moyen Âge¹.

La terre de Cerny-lès-Bucy

Les seigneurs de Cerny-lès-Bucy

La terre de Cerny-lès-Bucy, de modeste importance, était un alleu noble, ce qui signifie que ses seigneurs avaient droit de justice, mais ne devaient l'hommage à aucun suzerain. Cette circonstance historique particulière comporte un inconvénient pour la recherche : elle nous prive des sources précieuses de l'histoire des fiefs que sont les aveux et dénombremens.

La suite des seigneurs de Cerny-lès-Bucy a été reconstituée classiquement par l'érudition du XIX^e et du XX^e siècle à partir de diverses chartes et documents²,

1. Je remercie M. Compère, propriétaire, et M. Bernard Millet, maire de Cerny, très sensibles à la mise en valeur de la tour, pour les facilités qu'ils m'ont données afin de conduire cette étude.

2. Maximilien Melleville (*Dictionnaire historique du département de l'Aisne*, Laon, 1865, t. I, p. 195-196) a donné une liste de seigneurs (complétée depuis l'édition de 1857) mal vérifiée ; ce premier travail a été avantageusement remplacé par l'ouvrage de Maxime de Sars, *Le Laonnois féodal*, Paris, 1931 (t. V, p. 12-24 : Terre et seigneurie de Cerny-lès-Bucy). L'article de l'abbé Rocoulet (« Le château de Cerny-lès-Bucy », *Bulletin de la Société historique de Haute-Picardie*, t. VII, 1929, p. 75-79) n'est pas, en dépit de son titre, une monographie du château, mais plutôt un historique détaillé de la propriété depuis la fin du XVI^e siècle jusqu'au XIX^e siècle.

mais cette liste n'est d'aucun secours pour déterminer la genèse et l'évolution du château. Celui-ci n'est mentionné par aucune pièce conservée remontant au Moyen Âge, époque à laquelle il aurait assurément été qualifié de maison forte.

Le lignage chevaleresque de Cerny, ou Sarny, est connu depuis le XII^e siècle, sans qu'on puisse préciser le plus souvent les droits des chevaliers cités sur la terre de Cerny. Du reste, la plus ancienne mention de cette seigneurie allodiale se trouve dans une charte de l'abbaye de Saint-Martin de Laon faisant apparaître qu'en 1129, elle était en possession de Nicolas, seigneur de Crépy, qui en avait concédé la moitié en fief à un certain Pierre.

Les occurrences constantes du patronyme Jean ou Jehan, dans le lignage de Cerny depuis le début du XIII^e siècle, paraissent désigner les aînés, titulaires de la seigneurie éponyme, bien que le premier connu de ces Jehan de Cerny ne soit mentionné, en 1213, que comme seigneur de La Bove³. L'état de la sergenterie de Laonnois établi en 1295⁴ précise que Jehan de Cerny, chevalier, tient la seigneurie de Cerny. Une autre mention de 1279 et un acte de vente de 1312 concernent vraisemblablement le même personnage. Un Jehan, sire de Cerny et de Juvincourt, chevalier, est mentionné en 1342⁵. La génération suivante est celle du dernier Jehan de Cerny, qui n'est pas le moindre puisqu'on le voit le 14 juin 1383 présenter au roi l'aveu de la sénéchaussée de Vermandois⁶. Cette charge de sénéchal de Vermandois fera partie du douaire de son épouse, Marie de Villebéon, veuve vers 1400, qui la transmettra à son second époux Jean de Moÿ, dit Galehaut, chevalier, seigneur de Parpeville.

En revanche, la terre de Cerny constitua la dot de la fille unique de Jehan de Cerny et Marie de Villebéon, significativement nommée Jehanne de Cerny, qui l'apporta, vers 1420 ou avant, à Jehan de Suzanne⁷, écuyer, second fils de Robert de Suzanne, chevalier, seigneur de Suzanne et de Mont-de-Jaux⁸. Ce premier Jehan de Suzanne, issu d'une famille bien implantée en Ardenne, constitue la tige du nouveau lignage des seigneurs de Cerny, affirmant une certaine continuité par l'adoption du même patronyme constant dont l'ancien lignage éponyme faisait usage.

Les Jehan de Suzanne de Cerny ne trouvèrent pas pour autant en Laonnois l'équivalent des charges et bénéfices qui les maintenaient attachés à leurs terres et à leurs alliances ardennaises. L'un d'eux est responsable, avant la fin du XV^e siècle, de la construction de la grosse tour résidentielle du château de Cerny,

3. Fief près de Bouconville.

4. Arch. nat., J 233, n° 42.

5. Par le dénombrement d'un fief à Athies relevant de l'évêque de Laon. Cf. M. de Sars, *op. cit.*, t. II, p. 616 et t. V, p. 14.

6. Arch. nat., P 135, f° 214-218.

7. Le douaire de Marie de Villebéon devait comporter d'autres biens dont la nature nous échappe, puisque sa succession, en 1457, fait l'objet d'un partage devant un tabellion de Meaux entre Guy de Moÿ, dit Goulard, fils né du second mariage de cette dame, et Jehan (II) de Suzanne, son petit-fils, né du mariage de Jehanne de Cerny et de Jehan (I) de Suzanne (M. de Sars, *op. cit.*, t. II, p. 463).

8. Bibl. mun. Laon, ms. 563. A. de Flavigny, *Le nouveau nobiliaire de Picardie*, t. II.

comme en attestent des écussons aux armes de la famille (de sable à trois annelets d'argent), ostensiblement affichés en divers points de cet édifice.

Jehan (I) de Suzanne fut seigneur de Suzanne, de Cerny et de Hinacourt et gouverneur de la ville forte ardennaise de Mouzon, royale depuis 1379. Lui et sa femme, Jehanne de Cerny, étaient morts en 1456, laissant pour héritier Jehan (II) de Suzanne, dit l'Aîné, chevalier, seigneur de Hinacourt, de Vassogne⁹, conseiller et chambellan du comte de Nevers et de Rethel (en l'occurrence Charles de Bourgogne, auquel succède son frère Jean de Bourgogne en 1464), qui le nomma bailli du Rethelois¹⁰. En 1462, Jehan l'Aîné représente aussi le comte de Nevers et Rethel comme châtelain de Château-Regnault et, en 1472, il est gouverneur de Mouzon comme son père. Il aurait été aussi chambellan du roi¹¹. Il vivait encore en 1491, date à laquelle il fait aveu pour le fief du vinage de Nouvion et Laval en Laonnois, et peut-être aussi en 1494, date d'acquisition du fief de La Suze¹². Il avait épousé une héritière ardennaise, Isabeau de Momalle, qui lui apporta à la mort de ses parents la seigneurie de Thugny¹³, dont le château devint la principale résidence des Suzanne au XVI^e siècle. Ce Jean (II) de Suzanne, qui acquiert des biens immobiliers dans la ville forte royale de Mézières en 1472¹⁴, s'affirme donc en Ardenne comme officier militaire, tant au service du roi de France que des rejetons de la branche cadette de la maison de Bourgogne (petits-fils du duc de Bourgogne Philippe le Hardi), titulaires du comté de Rethel. Par ses fonctions, il est initié aux questions d'entretien de l'artillerie et des fortifications de places fortes de la puissance publique, tant à Mouzon qu'à Rethel ou à Château-Regnault. En Laonnois, il est avant tout un seigneur foncier et un homme libre, possédant plusieurs fiefs, comme Hinacourt et Vassogne, qui accroissent son assise territoriale autour de sa seigneurie principale de Cerny-lès-Bucy, pour laquelle, en tant qu'alleutier, il ne relève que du roi.

Le temps des fermiers

En 1510, son fils Jehan (III) de Suzanne est seigneur de Cerny et du vinage de Nouvion et Laval, capitaine de 50 lances et 50 mortes payes en Italie, où il combat dans les guerres de Louis XII, qui le nomma un temps capitaine de Milan¹⁵. Dès 1480, il était l'un des cent gentilshommes de la Maison du roi, et deux ans plus tard, il épousait Blanche de Barbançon, par laquelle la baronnie de

9. M. de Sars, *op. cit.*, t. IV, p. 577.

10. *Ibid.*, t. V, p. 15.

11. *Ibid.*, t. II, p. 655.

12. Le fief de La Suze à Arrancy est acquis à cette date, moyennant 6 000 livres, par Jehan l'Aîné, d'après M. de Sars, *op. cit.*, t. III, p. 70, mais le fait que cet auteur prête à tort au même personnage le dénombrement de ce fief en 1515, date à laquelle il ne peut s'agir que de Jehan (III) de Suzanne, laisse planer un doute.

13. M. de Sars, *op. cit.*, t. II, p. 655.

14. *Trésor des Chartes...*, t. IV, p. 360.

15. M. de Sars, *op. cit.*, t. II, p. 655.

Wiège en Thiérache, propriété des Barbançon, entra dans le domaine des Suzanne à la génération suivante.

Celle-ci est représentée par Jehan (IV) de Suzanne, qui est cité en 1548 comme seigneur de Cerny, de Thugny, de Vassogne et de La Suze, mais qui avait peut-être déjà hérité de son père en 1546, date à laquelle il s'intitule seigneur de Parpeville. Ce dernier fief, héréditaire jusque-là dans la famille de Moÿ, lui avait été apporté par sa femme Françoise de Stavele, épousée en 1514, dont la mère était Barbe de Moÿ. Ce mariage lui apporta aussi le titre de baron de Chaumont-Porcien, après son beau-père Jean de Stavele, et l'on vient de voir qu'il hérita aussi de la baronnie de Wiège. Cette montée en puissance fit passer au second plan ses seigneuries du Laonnois, Cerny et Vassogne, qu'il baille à ferme en 1550, moyennant 400 livres tournois l'an, pour quatre ans, à un certain Jean Prévost le Jeune, marchand à Vailly¹⁶. On peut induire de cela qu'à cette génération des Suzanne, le château de Cerny ne présentait plus guère d'intérêt comme résidence seigneuriale.

Après la mort de Jehan (IV) de Suzanne en 1557, et celle de son épouse l'année suivante, la succession est partagée entre leurs deux fils, Jean-Jacques, l'aîné, qui hérite de Cerny, Parpeville, Thugny, avec les baronnies de Wiège et de Chaumont-Porcien, et François, qui obtient notamment Suzanne, Vassogne et La Suze¹⁷. Jean-Jacques de Suzanne, chevalier des Ordres du roi, conseiller d'État, capitaine de cinquante hommes d'armes, qui fut gouverneur de Sainte-Menehould, capitaine de Reims, et le premier à s'intituler sans légitimité « comte de Cerny », résidait ordinairement au château de Thugny avec son épouse Françoise de la Chambre. Leur fille unique, Catherine de Suzanne, promue dame d'honneur de Catherine de Médicis en 1577, avait épousé Charles de Moÿ en 1568¹⁸, et ne lui apporta la terre « comtale » de Cerny qu'après la mort de son père, en 1593. Charles avait hérité de la baronnie de Moÿ en 1569, dont il obtint l'érection en marquisat en 1578. Cerny-lès-Bucy poursuivait sa destinée de domaine de rapport affermé dont le fermier, Henry Rennesson, en 1583, était pompeusement qualifié de « recepveur et capitaine du château » de Cerny¹⁹, et résidait dans les anciens logis seigneuriaux. Ses fils, Antoine et Mathieu Rennesson, étaient fermiers en 1594 à l'époque du siège de Laon par Henri IV, dont un épisode connexe, le 12 juin, est appelé la bataille de Cerny. Cette opération militaire eut lieu en présence de l'ingénieur topographe du roi, Claude Chastillon, qui prit deux dessins, l'un intitulé « bataille rangée à Cerny », à un angle duquel figure une petite vue cavalière schématique du château, et l'autre « le chasteau de Cerny au païs de Laonnois » (fig. 1), représentation beaucoup

16. Arch. dép. Aisne, E 575.

17. Par son mariage, François de Suzanne sera la tige de la branche des Suzanne seigneurs de Cardaillac en Quercy, qui a survécu à l'extinction de la branche aînée des Suzanne de Cerny et Thugny.

18. Roger Rodière et Eugène Vallée, *La maison de Moÿ*, Le Mans, imp. Lebreton, 1928, t. I, p. 61-64.

19. Arch. dép. Aisne, E 490, et Abbé Roucoulet, *op. cit.*, p. 78.

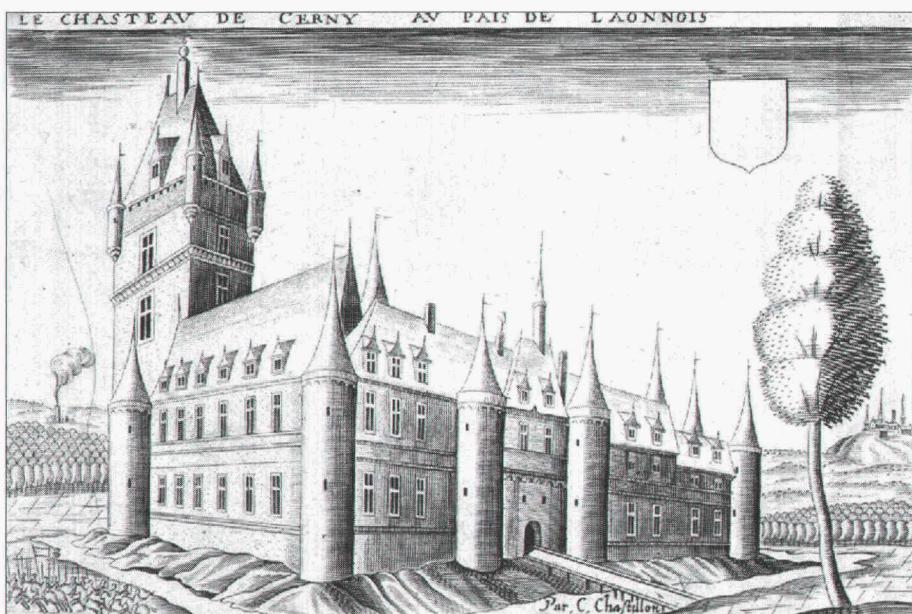


Fig. 1. Le château en 1594. Arch. dép. Aisne, 6 Fi Cerny-lès-Bucy 1. Cl. Jan-Lou Girard.

plus détaillée, mais dont la fiabilité est sujette à caution comme beaucoup de dessins de Chastillon, connus seulement par les gravures qu'en a tiré Jean Boisseau pour le recueil posthume de la *Topographie française* (1641)²⁰. Ces deux vues attestent néanmoins du bon état général du château, alors encore pourvu de tout son appareil féodal affirmant le prestige de ses possesseurs bien qu'ils n'y résidaient plus²¹. Tel quel, il était digne d'être choisi par le roi Henri IV comme hébergement de campagne²², ce qui valut à une de ses chambres l'appellation de « chambre du roy », attestée en 1660.

Vers 1598, au château de Cerny résident à la fois Charles Rennesson, établi comme praticien, c'est-à-dire agent d'affaires privées, et le fermier de la seigneurie, Nicolas Hamelot, écuyer, sieur de Coqueréaumont, ancien maître d'hôtel de Jean-Jacques de Suzanne, qui s'emploie à remettre le domaine en état, tâche pour laquelle le marquis de Moÿ le gratifiera en 1602 du manoir du Hamel en Laonnois²³. Claude, marquise de Moÿ après la mort de son père en 1605, et sa mère, Catherine de Suzanne, ne purent conserver la seigneurie de Cerny, qui,

20. Claude Chastillon (1560-1616) a également donné une vue du château de Thugny, principale résidence des Suzanne à cette époque.

21. Excepté à l'occasion de brefs passages consacrés à prendre conseil auprès du grand humaniste Jean Bodin, lieutenant général au bailliage de Laon.

22. H.-C. Davila, *Histoire des guerres civiles de France, contenant tout ce qui s'est passé de mémorable en France jusqu'à la paix de Vervins, depuis le règne de François II*, mis en français par Baudouin, Paris, Rocolet, 1666, t. III, p. 503 (la première édition, en italien, fut publiée à Venise en 1630).

23. Arch. dép. Aisne, E 501 et B 2891.

avant 1614, fut vendue à réméré, pour cause d'endettement, à Jean de Boutillac, gouverneur d'une compagnie de gens de guerre pour le roi en la place forte de Maubert-Fontaine. Son fils Louis de Boutillac, qui lui succéda dès 1630 en relevant le titre de comte de Cerny, contracta des dettes et négligea l'entretien des bâtiments du château de Cerny. La terre et seigneurie, saisies par ses créanciers en 1660, après avoir fait l'objet d'un procès verbal des réparations nécessaires aux bâtiments, furent vendues en adjudication en 1665 à Denis Maillet, procureur en la cour de Parlement de Paris, qui obtint aux requêtes du Palais qu'une expertise d'état des lieux soit établie par des commissaires désignés par le bailliage de Laon. Ces deux documents successifs²⁴ donnent des indications assez sommaires sur la distribution et l'état des bâtiments du château à cette époque, dans lequel existaient des appartements seigneuriaux sans doute réappropriés par les Boutillac. Les appellations concurrentes de « grosse tour » et de « donjon » correspondent assurément, non à deux édifices distincts, mais à un même objet, architectural et emblématique, inhabité. On retrouve ces termes clairement associés, à propos du concierge que Pierre Denis Maillet, seigneur de Cerny, entretenait en 1705-1709 au château : François Girardot, et qui utilise deux étages de « la grosse tour ou donjon » comme greniers à blé²⁵. C'est vers cette époque, sans doute, que les superstructures de la tour, dont les échauguettes devaient tomber en ruine, perdirent un peu de leur superbe « féodale », au profit d'un remaniement du toit assurant une bonne mise hors d'eau des arases.

Les derniers propriétaires d'Ancien Régime présentent peu d'intérêt pour la connaissance du château, et furent dépossédés de leur domaine à la Révolution, lequel fut attribué en 1797 par arrêté départemental, à l'hospice des indigents de Laon, en contrepartie d'immeubles aliénés sur cette institution. En 1803, le sieur Nourry dressa un plan assez précis de la ferme, ci-devant château de Cerny (fig. 2), dont la plupart des murs d'enceinte et des bâtiments allaient être détruits et reconstruits sous une forme différente peu d'années après, sous l'impulsion initiale de François Benjamin, maire de Cerny-lès-Bucy, adjudicataire du domaine en 1826. Les fossés du château et de la tour maîtresse furent comblés vers cette époque, mais la tour-porte ou « pavillon » d'entrée du château existait encore en 1850, date à laquelle elle fut dessinée par Amédée Piete (fig. 3). Huit ans plus tard, elle avait disparu. Du temps de la famille Tilorier, propriétaire à partir de 1862, une nouvelle demeure en briques précédée d'un parc fut construite en adossement à l'extérieur de la ferme, le « donjon » donnant d'un côté sur la cour de ferme, parasité par des bâtiments agricoles, et formant de l'autre un motif pittoresque sur le parc de la maison de maître.

Lorsque le « donjon » fut inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques par arrêté du 11 mars 1927, son grand comble était encore complet, mais la couverture manquait d'entretien (fig. 4). Cette incurie ne fit que s'aggraver par la suite, jusqu'à atteindre un état de délabrement alarmant,

24. *Ibid.*, Bailliage de Vermandois 176 (1660) et *id.* 179 (1666).

25. *Id.*, *ibid.*, 414.

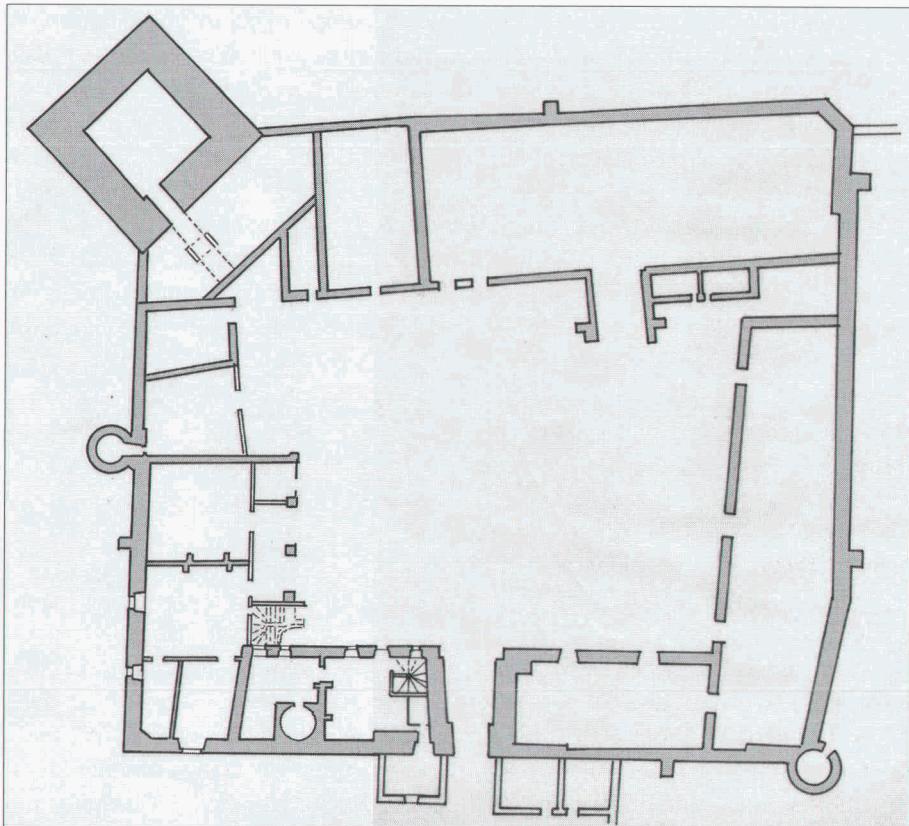


Fig. 2. Plan du château par Nourry, an XI (1803). (BNF, Est. Coll. E. Fleury).

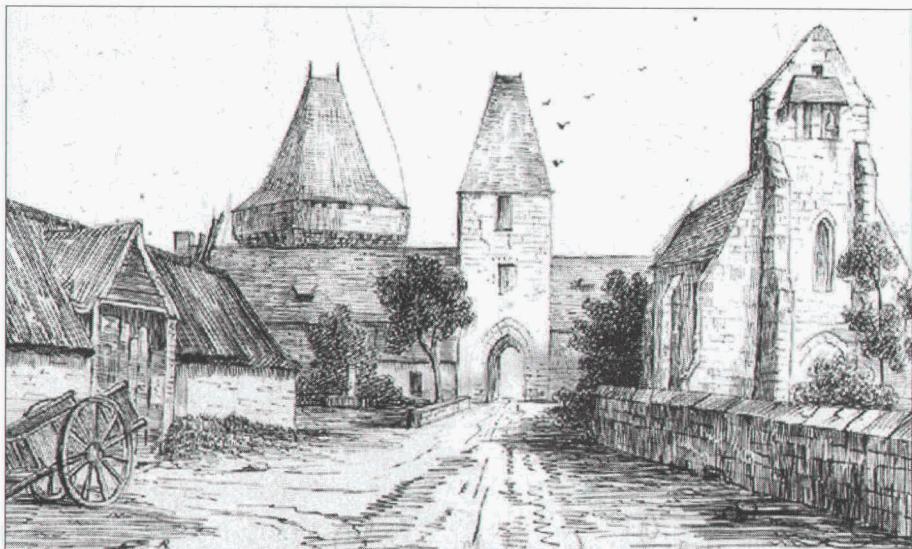


Fig. 3. Vue générale du château en 1850. Dessin d'Amédée Piette.
Arch. dép. Aisne, 8 Fi Cerny-lès-Bucy, 5. Cl. Jan-Lou Girard.

sur lequel l'architecte des Bâtiments de France, Alain Gigot, attira l'attention de l'administration en 1968. Pour éviter le « drame impardonnable » que serait l'effondrement de la charpente et du couvert du donjon, l'architecte, avec l'appui du directeur de l'Office départemental du tourisme (qui tint lieu de maître d'ouvrage par délégation du propriétaire), entreprit diverses démarches, notamment auprès du conservateur régional des Bâtiments de France, et constitua un dossier de proposition de classement, afin de faire prendre en charge une partie des travaux de sauvetage par l'État. Sans attendre, il put faire réaliser grâce à un crédit de 15 000 F une première tranche de travaux de consolidation d'urgence de la charpente en novembre et décembre 1970, avec pose d'un parapluie sous cette



Fig. 4. Vue de la tour de Cerny vers 1900. Arch. dép. Aisne, 2 J 144/1.

charpente, en prévision de la pose d'une couverture provisoire en papier goudronné ou en tôle. Une seconde tranche, au printemps 1971, consista en la dépose des restes de la couverture et du chevonnage pour décharger et assainir la charpente. En octobre 1975, aucune opération n'ayant pu avoir lieu dans l'intervalle, Alain Gigot, devenu architecte en chef des Monuments historiques, se résolut à ordonner la dépose de la charpente délabrée et dangereuse. Ce travail ne fut effectué qu'en janvier 1977, suivi deux ans plus tard par la pose d'une couverture métallique en remplacement du parapluie provisoire²⁶. Depuis 1979, malheureusement, un effondrement de plancher à l'intérieur de la tour a entraîné la mutilation des cheminées des deux étages supérieurs.

Architecture

Le château

Les dispositions anciennes de l'enceinte quadrangulaire du château de Cerny-lès-Bucy sont difficiles à retrouver dans l'état actuel des bâtiments de la ferme, tous reconstruits au XIX^e siècle en supprimant le côté est de cette enceinte. Seul, un important tronçon de la courtine sud, incorporé dans les bâtiments agricoles, conserve une série d'embrasures de tir d'un modèle identique et simple, courtes fentes sans plongée, ébrasées vers l'intérieur sous linteau. Percées dans une muraille en maçonnerie de grès peu soignée et de médiocre épaisseur, ces « meurtrières » s'apparentent davantage à des créneaux de fusillade adaptés aux armes d'épaule du XVI^r siècle, qu'à des archères médiévales. Cette observation objective, jointe aux informations apportées par le plan de 1803, relativise l'impression de monumentalité avantageuse qui se dégage de la peu réaliste représentation du château en 1594 par Claude Chastillon. En effet, l'ampleur de l'enceinte, trapèze tendant au carré de 48 m sur 45 m hors œuvre, était à tout le moins modeste, à l'échelle d'une simple maison forte. Des tourelles flanquantes représentées par Chastillon, aux angles et au milieu des faces, ou encadrant l'entrée, deux seules subsistaient en 1803 (fig. 2), une à l'angle sud-ouest, l'autre au milieu du front nord, le plan indiquant aux angles nord-ouest et sud-est des pans coupés qui témoignaient sans doute de deux autres tourelles détruites. Celles relevées alors sont de grêles cylindres de moins de 4 m de diamètre hors œuvre, aux murs maigres (guère plus de 60 cm d'épaisseur). Ces caractéristiques, assez inusitées dans la fortification seigneuriale médiévale pour des tourelles partant de fond²⁷, font penser à des constructions montées en briques, le grès local se prêtant mal à la réalisation de parois minces de plan curviligne. En outre, la brique est employée associée au grès dans la construction initiale de la tour

26. Je remercie ici M. Alain Gigot, architecte des Bâtiments de France, qui m'a obligamment communiqué ses archives d'agence.

27. Par opposition aux tourelles en encorbellement ou aux échauguettes sur cul-de-lampe, souvent plus frêles, comme on en voit à la proche maison forte d'Aulnois-sous-Laon, qui doit dater de la seconde moitié du XIII^e siècle.

maîtresse conservée, et la combinaison de ces deux matériaux est fréquente dans la construction des églises fortifiées de la proche Thiérache, comme le sont les minces tourelles en briques, ceci à partir du premier quart du XVI^e siècle. On peut aussi comparer utilement l'aspect du château de Cerny rendu par Chastillon à celui d'un château du pays de Bray picard, Beaucamps-le-Jeune (Somme), construit vers 1537-1540, flanqué de tourelles en briques du même gabarit.

En revanche, la tour-porte d'entrée du château encore en place en 1850 au milieu du front ouest, curieusement sans saillie hors œuvre, était, à en juger par le dessin d'Amédée Piette (fig. 3), un ouvrage de plan à peu près carré entièrement bâti en pierre de taille (grès et calcaire ?), datable du XIII^e siècle. En effet, la porte, arche unique en tiers-point à double rouleau, sans dispositif de pont-levis, renvoie à des modèles courants à cette époque, et inusités après 1350, dont on voit un autre exemple conservé tout près de là à la maison forte d'Aulnois-sous-Laon. Le plan de 1803 permet de restituer à cette tour d'entrée un gabarit normal : 6 m de largeur en façade, arc d'entrée large d'environ 2,50 m, et de supposer que la défense du passage pouvait être assurée au mieux par un assommoir percé dans le premier segment de voûte, suivi d'une paire de vantaux. La forme unitaire qu'avait cette tour-porte en élévation, d'après le dessin de Piette, laisse croire qu'elle n'avait pas été conçue à l'origine pour être encadrée de deux tourelles semi-circulaires, alors disparues sans laisser de traces.

Cette tour-porte, le plan orthogonal presque carré de l'enceinte, et surtout la position de la tour maîtresse ou donjon à un angle (nord-est) de cette enceinte, isolée par un fossé particulier, sont des caractéristiques qui font inévitablement penser aux canons architecturaux mis à la mode au début du XIII^e siècle par les châteaux royaux de Philippe-Auguste. Si l'on excepte la forme carrée de la tour maîtresse de Cerny, le plan général du château, y compris les tourelles flanquantes probablement tardives, rappelle celui de réalisations philippiennes type, comme le château royal de Dourdan ou celui plus proche de Nesles-en-Dôle, construit vers 1225 près de Fère-en-Tardenois pour Robert III de Dreux, cousin de Philippe-Auguste. Toutefois, des seigneurs de petite importance comme les chevaliers de Cerny, même bénéficiant du statut allodial, ne pouvaient se permettre de faire édifier au XIII^e siècle un château aussi fort que ces modèles d'élite.

En définitive, le château peu distant d'Aulnois-sous-Laon, bel exemple de maison forte édifiée par un lignage seigneurial local au XIII^e siècle sous influence manifeste des modèles philippiens, peut donner une idée de ce que devait être la première maison forte de Cerny : même plan quadrangulaire de faible ampleur, ouvrage d'entrée comparable, pas de tours de flanquement partant de fond, mais des tourelles ou des échauguettes en encorbellement sur des contreforts. On remarquera sur le plan du château de Cerny en 1803 la présence de cinq contreforts répartis sur les quatre fronts de l'enceinte. À Aulnois, un angle seulement comporte une véritable tour de plan circulaire qui fait figure de « donjon » d'inspiration philippine, malgré son diamètre assez modeste. Cette tour solidaire des courtines est située au même angle de l'enceinte que la grosse tour détachée de Cerny, par rapport au front d'entrée. Partant du principe que la tour maîtresse résidentielle de Cerny est une réalisation intégrale du XV^e siècle, on peut penser

qu'elle fut construite à un angle de la maison forte où s'élevait auparavant un logis qu'elle remplaça fonctionnellement²⁸, ou encore faire l'hypothèse, par analogie avec Aulnois, qu'elle a pu alors remplacer une autre tour d'origine, de plus petites dimensions.

C'est sans doute aussi au xv^e siècle que la tour-porte de la maison forte primitive fut couverte du toit visible sur le dessin de Piette, car il a la même forme que celui dudit donjon.

En revanche, la construction de sept ou huit minces tourelles flanquantes au pourtour de l'enceinte, deux encadrant la porte, a pu intervenir plus tard, par exemple au temps de François I^r, sur l'initiative de Jehan (III) de Suzanne. L'absence de cohésion de ces tourelles, probablement en briques, avec les murailles en grès du XIII^e siècle, et leur fragilité même, auront entraîné leur disparition progressive et précoce. Les embrasures de tir, encore visibles dans la muraille sud, pourraient dater de la même époque, et la gravure de Chastillon laisse croire que les courtines ouest et nord avaient été abondamment percées de fenêtres à l'usage des logis adossés à ces deux côtés de l'enceinte. Le corps principal de ces logis, au nord, qui comportait salles et chambres sur deux niveaux, est représenté sur le plan de 1803 avec une galerie-promenoir en façade comportant quatre arcades sur cour, et apparemment tronquée (départ d'une cinquième). Il pouvait s'agir d'aménagements renaissance, remaniés ensuite au XVII^e siècle pour la famille de Boutillac. Les façades sur cour de l'aile d'habitation du front nord débordaient l'emprise de la tour-porte, et lui étaient donc postérieures.

On ne saurait en dire plus sur l'âge des bâtiments disparus connus par ce plan, comme la vaste grange en fond de cour.

La tour maîtresse résidentielle

Au XIX^e siècle, Maximilien Melleville, historien de Laon et du département de l'Aisne, a donné, à propos de la belle tour-résidence gothique qui tenait lieu de donjon au château de Cerny (fig. 5), un jugement plus intuitif que scientifique auquel on peut encore adhérer dans le principe, car il exprime bien la valeur de cet édifice, et les problèmes qu'il pose à l'archéologue : « On voit encore à Cerny-lès-Bucy une tour féodale carrée, bâtie en grès, dont la construction ne paraît pas remonter au-delà du XIX^e siècle, bien que les caractères généraux du monument soient ceux des châteaux du XIII^e siècle. C'est, selon nous, une copie des monuments militaires de cette époque. Quoi qu'il en soit, cette tour féodale, reste de l'ancien château [...], a conservé tous ses caractères primitifs, et c'est une des plus curieuses que l'on puisse voir »²⁹.

28. On trouve à la maison forte de Houssoy à Crouy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne), un scénario comparable : un noyau noble, ou « donjon », composé d'une tour carrée et d'un logis fut construit vers la fin du XIV^e siècle à un angle de l'enceinte carrée d'une maison forte du XIII^e siècle où existait déjà un logis, et fut isolé de la cour par un fossé particulier.

29. M. Melleville, *op. cit.*, t. I, p. 195.

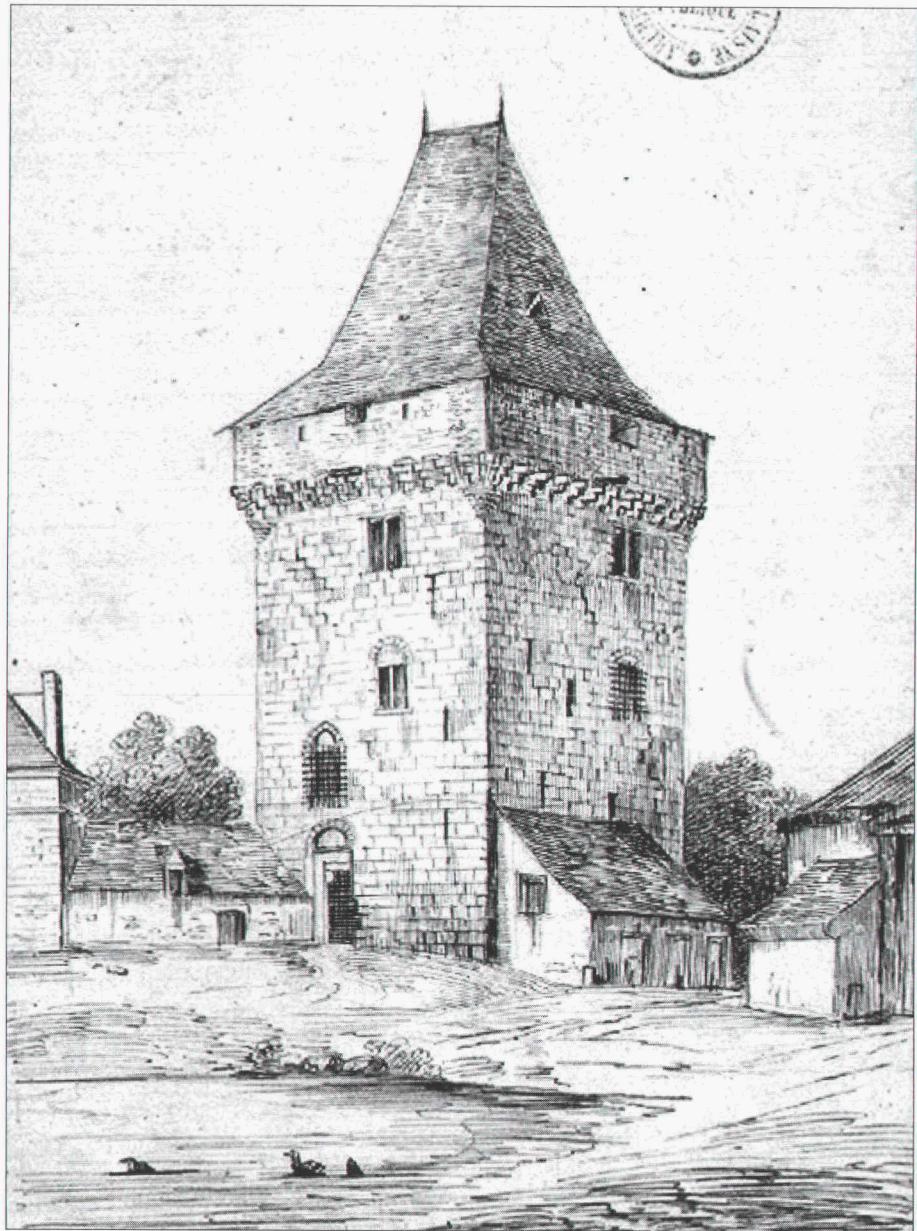


Fig. 5. Vue générale de la tour en 1850. Dessin d'Amédée Piette.
Arch. dép. Aisne, 8 Fi Cerny-lès-Bucy, 3. Cl. Jan-Lou Girard.

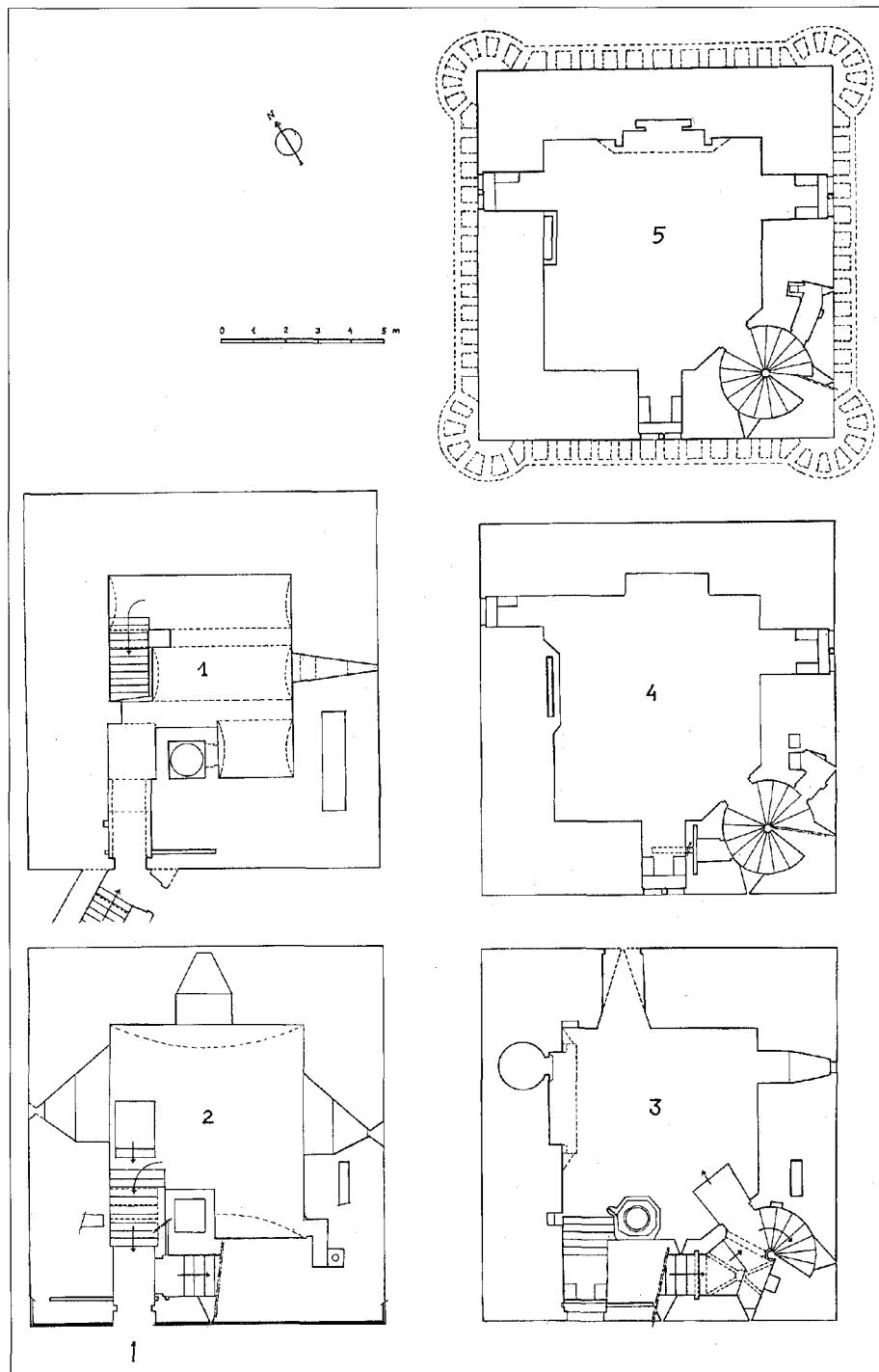


Fig. 6. Plan des différents étages de la tour. Relevés J. Lanéry (1972) et Christian Corvisier (2002), dessin Christian Corvisier.

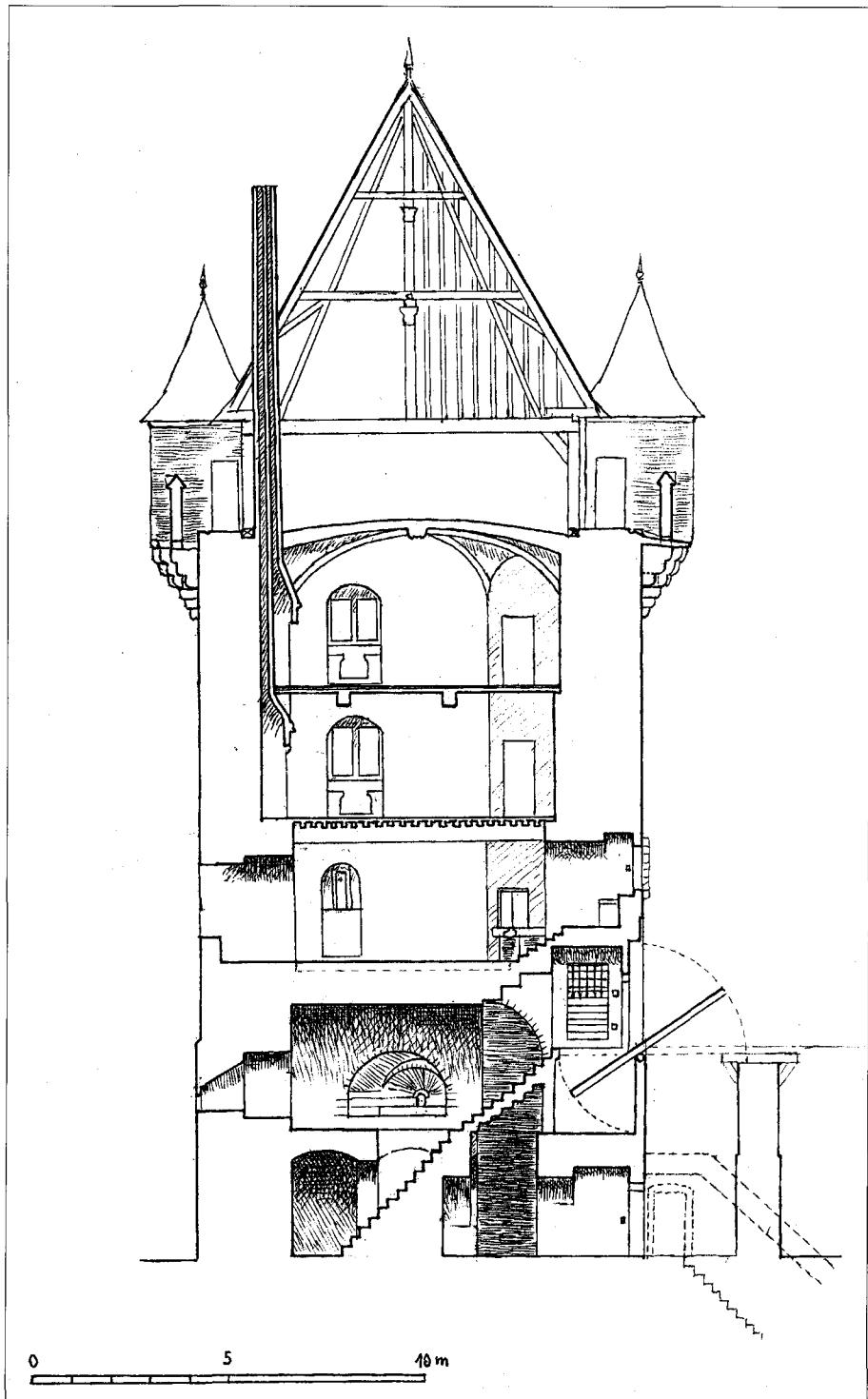


Fig. 7. Coupe de la tour (sur la porte et les cheminées) dans son état d'origine restitué. Dessin Christian Corvisier.

Le dessin général (fig. 6 et 7)

En plan, la tour de Cerny est un carré un peu plus profond que large, de 10,80 m sur 11,30 m hors œuvre, et son volume extérieur actuel, massif et presque cubique (15 m de hauteur du sol de la cour face à la porte jusqu'au chaperon du parapet) ne rend plus compte de l'impact visuel initialement voulu par le maître d'ouvrage. En ajoutant à cette hauteur celle du grand comble détruit en 1976, et celle du soubassement de la tour, jadis dégagé par le fossé d'isolement (comblé dans le premier quart du XIX^e siècle), on atteignait une élévation totale d'une trentaine de mètres, depuis le fond du fossé jusqu'aux épis de faîtage du toit. Si l'on restitue en outre les quatre échauguettes d'angle du chemin de ronde à mâchicoulis, couvertes chacune d'un toit en poivrière, on obtient un édifice à la silhouette beaucoup plus élancée et conforme aux canons de l'architecture castrale gothique telle qu'elle fut renouvelée sous le règne de Charles V, pas trop mal exprimé d'ailleurs sur la gravure de Chastillon. Le niveau de soubassement est délimité du reste de l'élévation à l'extérieur par un faible ressaut lui donnant un peu plus d'épaisseur.

Pourtant, ce qui frappe d'emblée dans l'esthétique des façades extérieures de cette tour, c'est une évidente austérité et l'aspect archaïsant des baies et percements (fig. 8), impression en partie accrue par l'emploi exclusif des carreaux de grès pour la mise en œuvre des parements. Les fentes de tir et d'éclairage en forme d'achères classiques, les fenêtres à meneau simple sans traverse, au linteau surmonté d'un arc de décharge segmentaire, jusqu'à la porte à linteau sur coussinets inscrite dans le tableau en creux de rabattement du pont-levis, lequel n'est pas surmonté d'une gravure verticale pour flèche de levage (fig. 9), tout concourt comme l'écrivait Melleville, à rappeler les caractères de l'architecture castrale du XIII^e siècle. Il n'est pas jusqu'à la cage d'escalier en vis distribuant les étages de la tour qui, au lieu de prendre la forme – à la mode du XV^e siècle – d'une tourelle d'angle affirmée hors œuvre, est incorporée dans le volume et seulement trahie au dehors par des jours en archière, comme c'est le cas dans les grosses tours des XII^e et XIII^e siècles. Seul, le couronnement à mâchicoulis sur consoles cantonné d'échauguettes, qu'on pourrait presque croire rapporté sur une construction antérieure, affirme l'appartenance de cette tour à la dernière période gothique.

Les caractères archaïsants sont beaucoup plus limités à l'intérieur de l'édifice, mais on ne peut manquer d'être troublé par l'aspect intérieur des fenêtres, dont l'embrasure couverte en plein cintre et les coussièges confirment à première vue l'impression ressentie au dehors, et on notera d'ores et déjà la relative complexité de la circulation verticale, rappelant celle de divers donjons du XII^e siècle, comme on le verra. Ces particularités ont justifié un examen attentif de la mise en œuvre, des raccords de parements, et des traces, même fugaces, de chronologie de construction, dont j'ai retiré la conviction d'un édifice homogène, probablement bâti d'un seul jet, sans intégrer la moindre maçonnerie relique d'un bâti antérieur.

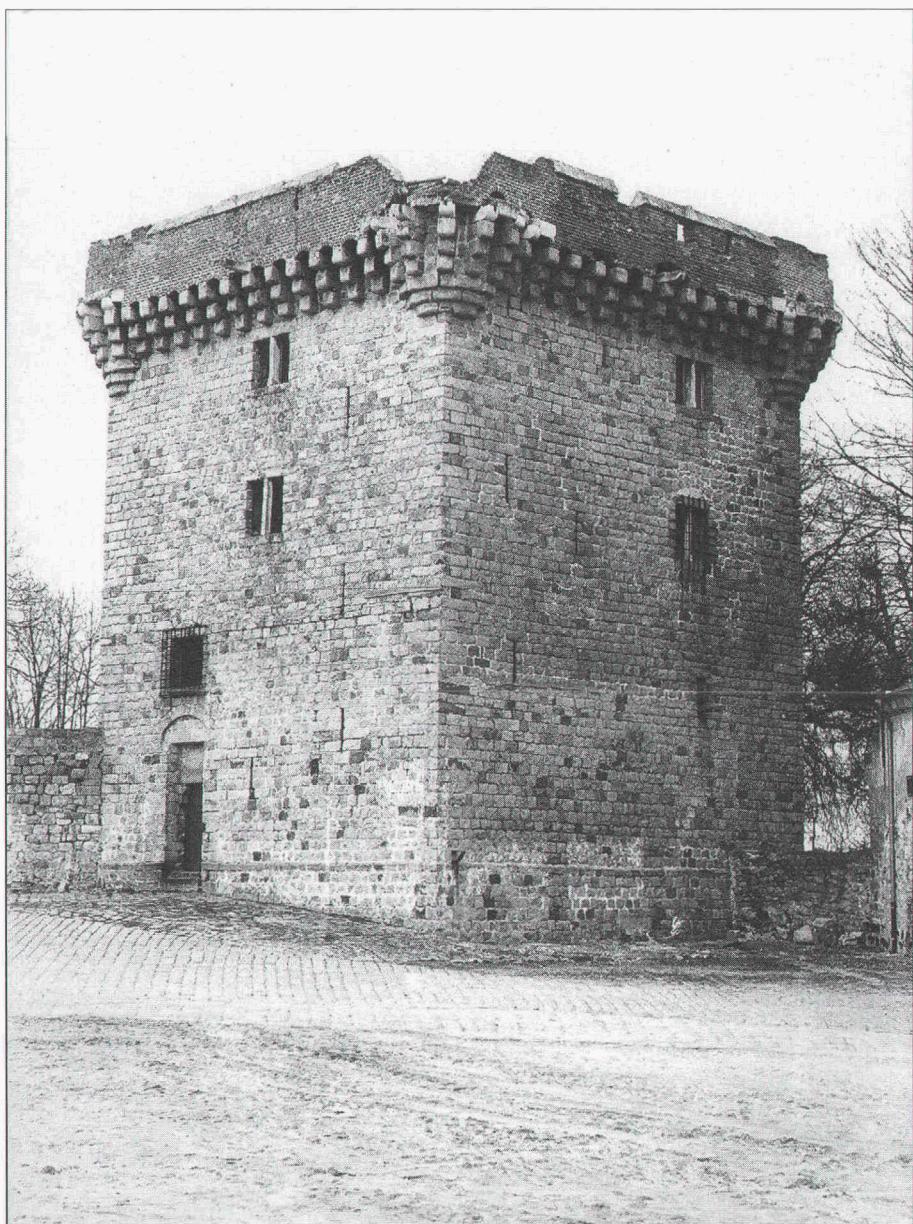


Fig. 8. La tour vue du sud. Cl. Christian Corvisier, 1987.

L'élévation intérieure de la tour (fig. 7), non compris le toit disparu, compte cinq étages, dont deux en soubassement. Ceux-ci, non résidentiels, sont couverts chacun d'un robuste voûtement, dont celui du bas paraît résulter d'un remaniement. Les trois étages au-dessus sont séparés par des planchers, et une voûte sur croisée d'ogives devait couvrir initialement le dernier d'entre eux. Cette voûte a été supprimée à une date inconnue mais précoce, soit pour résorber un état

laissé inachevé, limité à des départs de nervures et de voûtains en attente, soit que, construite trop surbaissée et tendue, cette voûte ait donné des signes de faiblesse nécessitant sa démolition. Quoi qu'il en soit, les arrachements de ses voûtains ont alors été soigneusement cicatrisés en briques au nu des parois intérieures, en bûchant les retombées des nervures.

Un sixième étage était ménagé sous la charpente, de plain-pied avec le niveau du chemin de ronde d'arase qui le pourtourneait, selon un usage répandu depuis la seconde moitié du XIV^e siècle. Dans le cas le plus général au XV^e siècle, cette superstructure prend la forme d'un mur maigre en maçonnerie monté au-dessus du nu intérieur du gros mur d'une tour³⁰ (donc en fort retrait du nu extérieur) pour dégager largement l'espace du chemin de ronde, et porter la charpente du toit. Ce mur maigre est parfois très haut, créant des étages élancés en retrait au-dessus du chemin de ronde, mais le plus souvent, il n'est élevé que de l'équivalent d'un étage, et il est caché à l'extérieur par les coyaux à faible pente qui couvrent le chemin de ronde en prolongeant les versants plus pentus du toit principal ; dans ce cas, il arrive parfois que ce mur soit monté à pans de bois. C'est ce qu'on trouvait à la tour de Cerny, ce mur à pans de bois formant un tout avec la charpente³¹, mais ces superstructures y étaient réalisées selon un parti peu commun. En effet, si dans l'état final de la tour, le grand toit avait la forme caractéristique en pavillon aigu prolongé de coyaux très retroussés brisant la pente pour couvrir le chemin de ronde, l'état d'origine ne comportait pas de coyaux : le toit y dominait en retrait un chemin de ronde à ciel ouvert égoutté par des gargouilles. Ce parti était destiné entre autres à dégager complètement le volume des échauguettes cantonnantes, couvertes en poivrière, de celui du grand toit en pavillon. L'originalité tenait au fait que le mur surhaussant l'égout de ce grand toit, pour ménager l'étage supplémentaire, n'était pas en maçonnerie, mais en bois houtré de briques, mise en œuvre plus vulnérable aux intempéries auxquelles ce mur était exposé. Pour réduire cet inconvénient, l'égout du toit était en assez fort débord du mur.

Le toit en pavillon de la tour de Cerny n'était pas une simple pyramide, mais comportait un court faîlage parallèle à la façade d'entrée, c'est-à-dire, paradoxalement, dans le sens de la moindre largeur du plan carré de base ; de ce fait, le toit paraissait plus élancé en abordant la tour du côté de l'entrée, car les versants latéraux étaient nettement plus raides que les deux autres, et les deux épis de faîlage étaient visibles frontalement.

Les défenses de l'entrée : pont-levis, grille et herse (fig. 10)

La porte de la tour (fig. 9) est percée à gauche de la façade d'entrée (sud-ouest), non pas de plain-pied avec un des étages, mais à un niveau intermédiaire

30. D'une tour ou d'une courtine formant mur gouttereau d'un bâtiment adossé.

31. Cette charpente a été relevée avant sa disparition, en 1973, par M. Lanéry, sous la direction d'Alain Gigot.

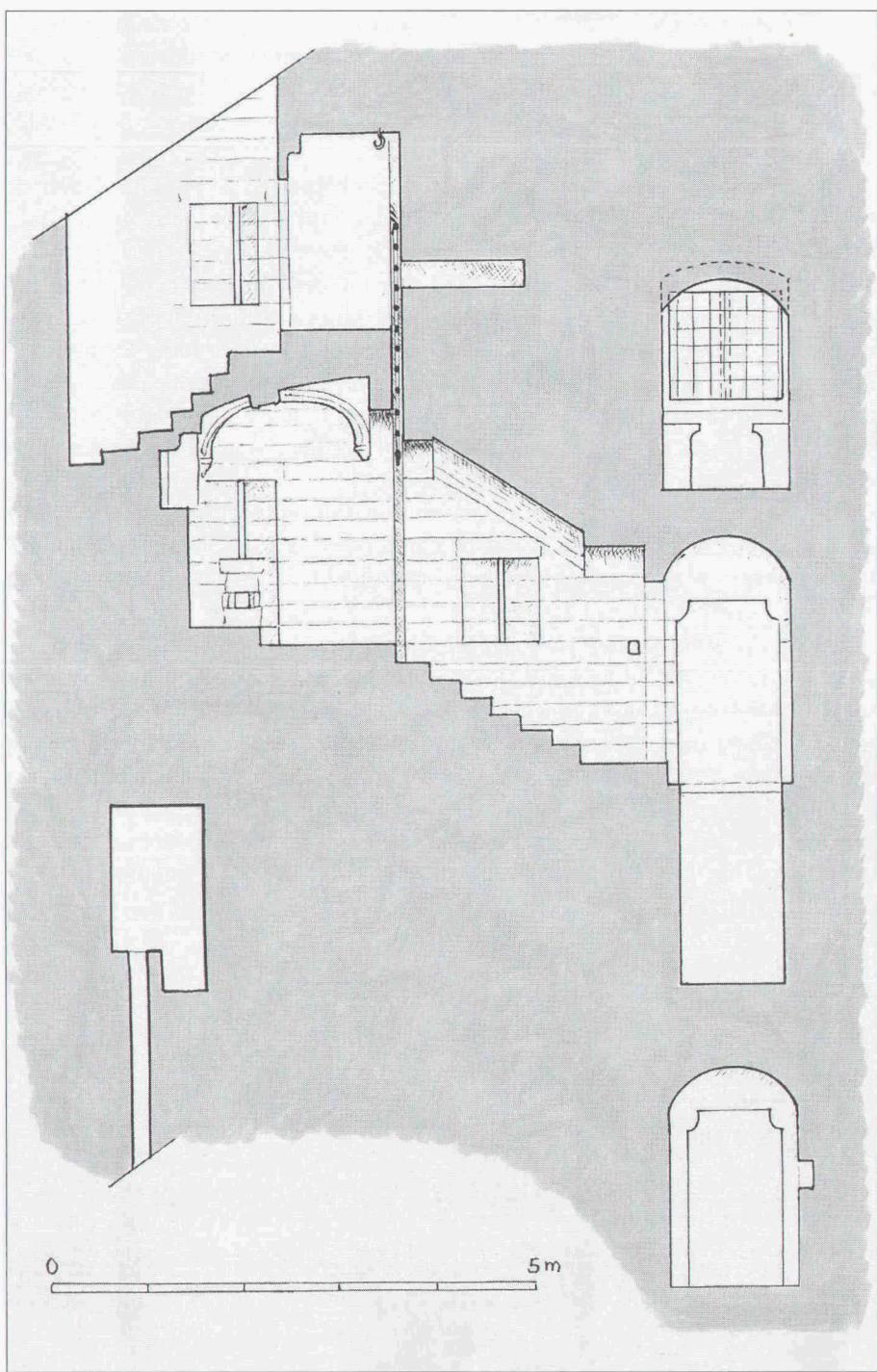


Fig. 10. Porte, fosse du pont à bascule, poterne, escalier, herse et vestibule.
Coupe longitudinale dans le mur de la façade d'entrée de la tour. Relevé et dessin Christian Corvisier.

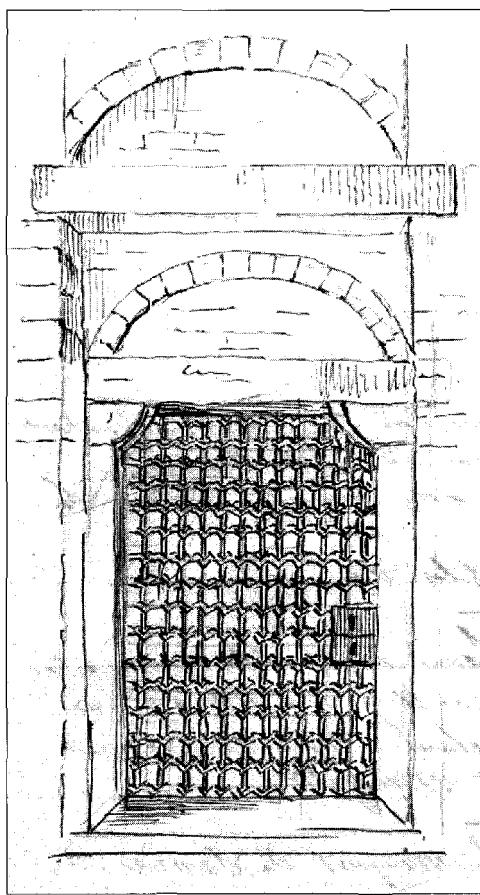


Fig. 9. La porte de la tour et sa grille en 1850. Dessin d'Amédée Piette. Arch. dép. Aisne, dossier Piette, Cerny-lès-Bucy. Cl. Jan-Lou Girard.

entre le second étage de soubassement et le rez-de-chaussée surélevé, ou premier étage résidentiel³². Le seuil de cette porte était à peu près de plain-pied avec le sol de la cour du château, dont il était séparé par un fossé à contrescarpe revêtue, large d'environ 5 m, sinon plus³³. Le tableau en creux inscrivant la porte, dans lequel s'encastrait le tablier du pont-levis en position fermée, est haut d'environ 2,80 m, ce qui indique la longueur de ce tablier et la distance à laquelle s'élevait la pile isolée dans le fossé sur laquelle il retombait en position ouverte, et qu'une passerelle dormante reliait à la contrescarpe. Particularité rare, la tour de Cerny avait un pont-levis à bascule (fig. 7) ce qui veut dire que son tablier se prolongeait (de 2 m) en deçà de l'axe de rotation, à l'intérieur du passage d'entrée, pour

32. Comme la tour ne comporte pas d'étage pouvant être réellement qualifié de rez-de-chaussée, on parlera ici seulement des deux étages de soubassement d'une part, et d'autre part des trois étages résidentiels.

33. Cette largeur est reconstituée d'après les indications du plan de 1803.



Fig. 11. Escalier droit reliant la porte au vestibule de l'escalier en vis. Cl. Christian Corvisier.

faire contrepoids à la partie franchissant le fossé. Le sol du passage d'entrée était donc évidé d'une fosse profonde de 2 m et large de 1 m dans laquelle s'abîmait la partie intérieure du tablier lorsqu'on levait le pont, cette partie intérieure formant le plancher du passage au-dessus de la fosse lorsque le pont était baissé. Ce système de bascule dispensait de ménager une flèche rotative ou fléau au-dessus de la porte pour hisser le tablier par l'intermédiaire d'une chaîne, solution la plus courante à partir de 1360. Toutefois, la partie extérieure du tablier étant à la fois plus longue et plus large que la partie intérieure, il fallait lester cette dernière en fixant au bout de son sol par exemple une masse de plomb, pour la faire basculer dans sa fosse sans l'aide d'une corde de halage passant sur une poulie. En position ouverte (le pont-levis ne devait être fermé qu'exceptionnellement), le tablier était calé ou chevillé dans les maçonneries pour ne pas bouger. Le tableau d'encastrement autour de la porte étant peu profond, la fosse de bascule n'était fermée vers le fossé que par un mur très maigre. Vers l'intérieur de la tour, la paroi qui ferme le vide de cette fosse (aujourd'hui comblée) n'est pas chaînée au parement, principal indice de ce système à bascule et à fosse supprimé de longue date³⁴. Au revers des piédroits de la porte (mutilés), jouait une grille en fer forgé formant vantail et ouvrant à gauche³⁵; elle pouvait être verrouillée par deux barres horizontales coulissant dans le mur au tiers et aux deux tiers de la hauteur de la porte. Au-delà, le passage d'entrée voûté en berceau distribue d'une part, dans l'axe, un escalier à volée droite en pierre descendant dans le volume intérieur de la tour pour desservir les deux étages de soubassement, et d'autre part, à droite, un escalier droit montant dans l'épaisseur du mur jusqu'au départ de l'escalier en vis logé dans l'angle sud de la tour (fig. 6/2), au niveau du seuil de la porte de la salle du premier étage résidentiel. Si la porte à deux vantaux qui ferme le fond du passage d'entrée vers les étages bas paraît peu renforcée, en revanche, l'escalier montant à droite (fig. 11) est fort bien défendu par des obstacles qui, cumulés au pont-levis et à la grille barricadée qui le suit, constituent un système de protection de l'accès exceptionnellement développé pour une tour seigneuriale de cette génération.

À l'entrée de l'escalier, une porte apparemment à deux vantaux³⁶ pouvait être verrouillée par une barre coulissant à gauche dans la maçonnerie de la voûte du second étage de soubassement; à la sixième et avant-dernière marche de l'escalier, une herse en fer forgé coulissant dans des gravures latérales constituait un second barrage (fig. 12). Cette herse qui – fait remarquable – est encore en place, offre le même maillage (barres carrées, les verticales passant dans les

34. Les « coups de sabre » indiquant l'emprise de la fosse sous le passage d'entrée se voient de l'intérieur des étages de soubassement. On remarque aussi que le dallage actuel du passage est affaissé, faute d'avoir été posé après tassement complet du remblai de comblement de la fosse. Les marches de seuil actuelles de la porte ont été placées très tardivement (XIX^e siècle), en phase avec la mutilation des piédroits.

35. Cette grille, qui remplace aujourd'hui un vantail en bois, a été enlevée dans la seconde moitié du XIX^e siècle pour être placée dans une porte moderne aménagée au troisième étage. Amédée Piette l'avait auparavant dessinée à sa place d'origine.

36. Faute d'un débattement suffisant avant la première marche pour rabattre un vantail unique.

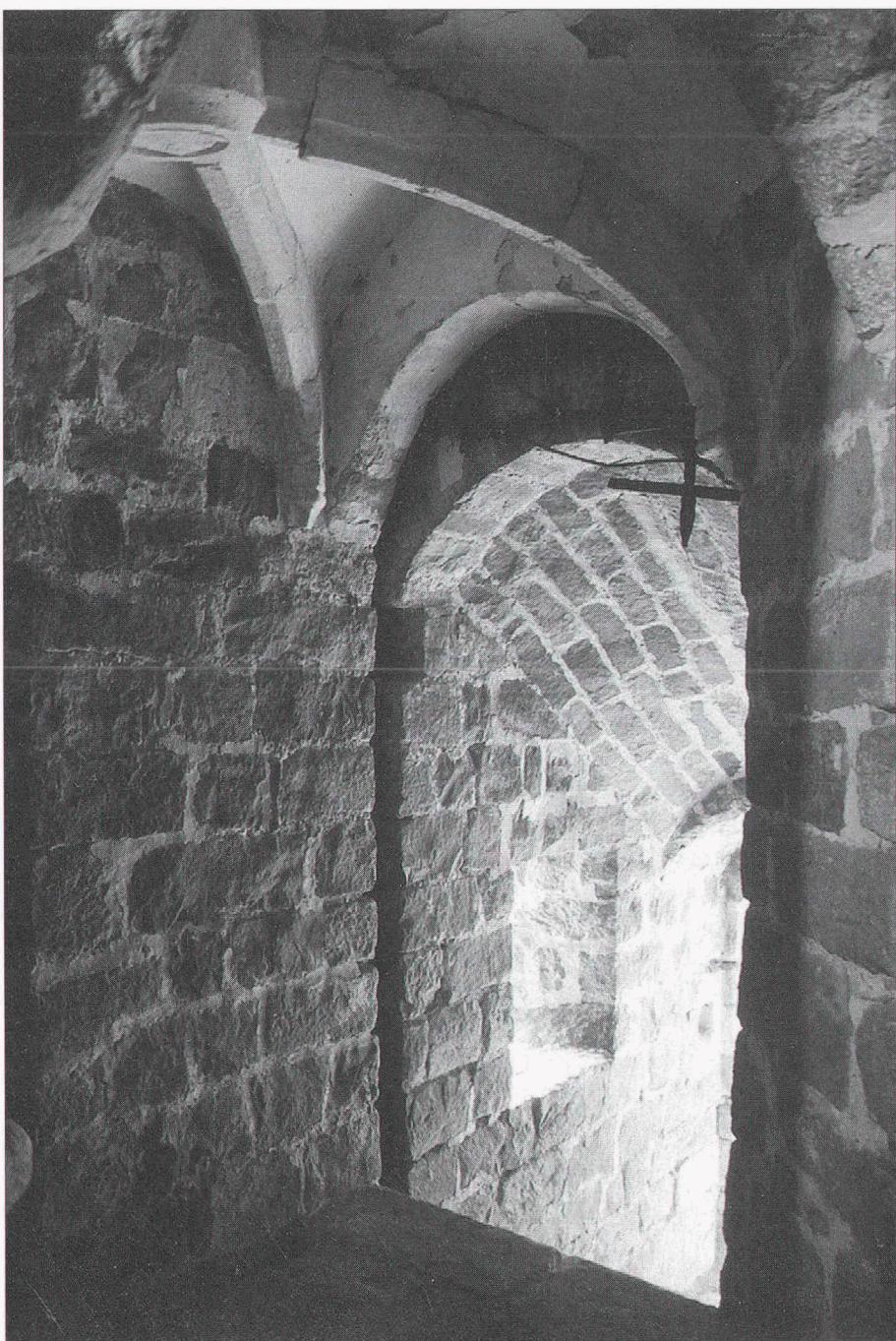


Fig. 12. Vestibule voûté d'ogives, herse et escalier droit vers la porte. Cl. Christian Corvisier.

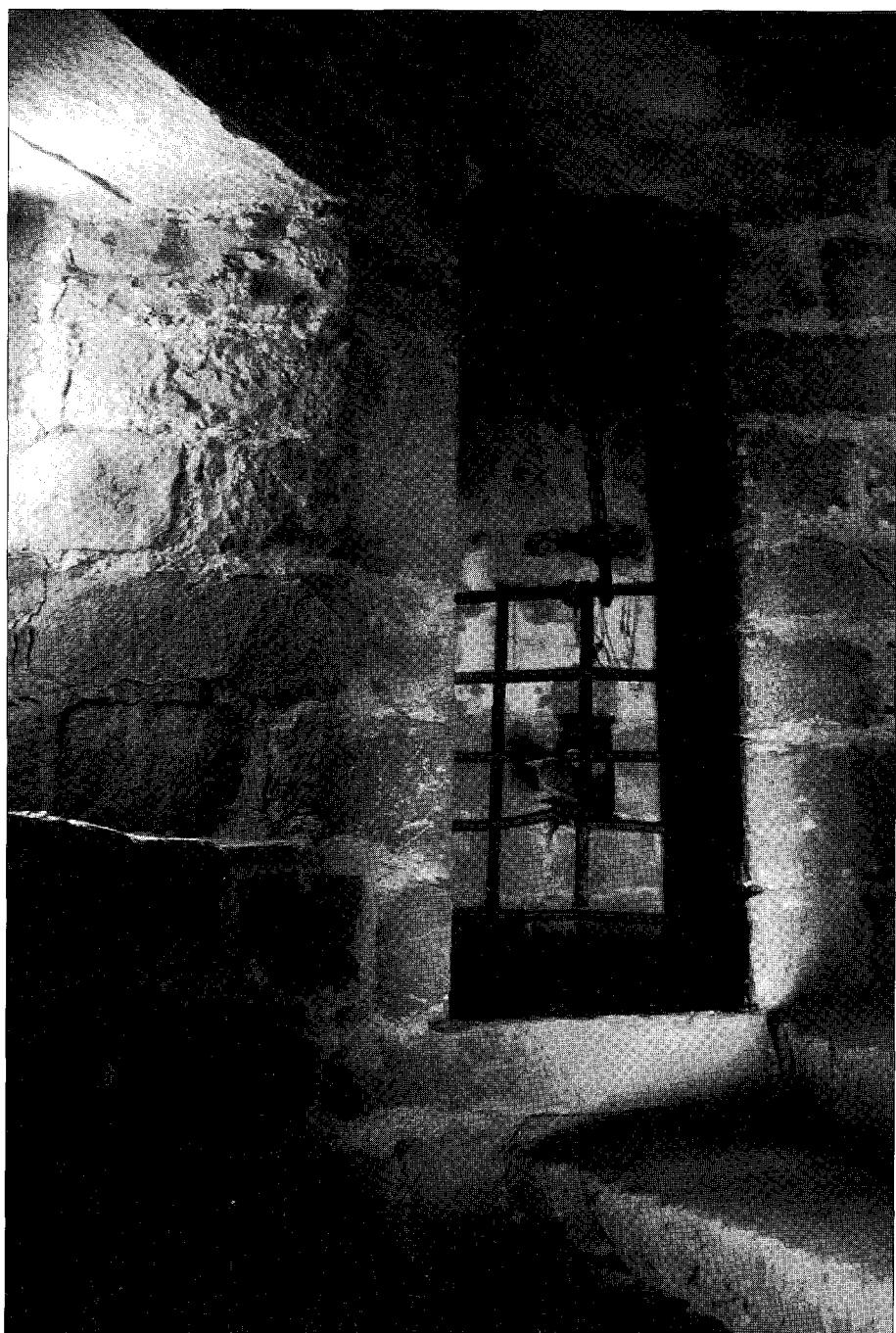


Fig. 13. La chambre de levage de la herse, vue de l'escalier en vis. Cl. Christian Corvisier.

horizontales) que la grille de la porte, en plus lâche, ses barres verticales se terminant en bas par des pointes renforcées.

La chambre de manœuvre (fig. 13) ménagée au-dessus du palier de l'escalier est un local fort exigu, muni de son propre vantail de porte, et desservi par l'escalier en vis. Il semble que la herse, assez légère, était hissée à l'aide d'une corde jouant sur une sorte de poulie ou de moufle pendue à un crochet en fer encore scellé au plafond du local. Dans le mur de fond, un trou de boulin profond servait de coulisse à une robuste barre en bois horizontale qu'on devait tirer pour bloquer la herse en position fermée, voire en position ouverte. L'escalier prend jour par une archère sans plongée, et il était contrôlé depuis la salle du premier étage résidentiel par une meurtrière de surveillance (obturée).

Le soubassement : poterne, caves, magasins et canonnières

Le premier étage de soubassement, dont le niveau de sol correspondait au fond du fossé, dessert une poterne ménagée strictement en dessous de la porte de la tour et de sa fosse de pont à bascule (fig. 7 et 10). Traversant un mur épais de 2,70 m à ce niveau, cette poterne débouchait dans le fossé à l'abri des regards. Son encadrement externe comporte le même linteau sur coussinets que la porte de la tour, et son vantail de fermeture, jouant dans un segment du passage au voûtement surhaussé, pouvait être barricadé par une barre coulissante. Une petite niche à lampe, avec coussinets décoratifs, est creusée dans le mur du passage, dont le débouché dans la salle est voûté en plein-cintre. Depuis une date inconnue, mais qu'on ne peut guère situer qu'au XVI^e siècle, un escalier casematé en caponnière plongeant dans un axe biais sous le fossé, vers la contrescarpe, a été branché à la poterne, en maintenant toutefois une issue directe dans le fossé, percée latéralement (fig. 6/1 et 7). Dans la partie émergeante de cette construction, aujourd'hui ensevelie, les reins de la voûte de l'escalier devaient être revêtus d'un couvrement en pierre à deux pentes. Cet organe de communication n'était nullement pourvu d'embrasures défendant le fossé ; il ne desservait qu'une cave (longue branche centrale voûtée en berceau flanquée de multiples caveaux latéraux), creusée entre 7 et 9 m sous le niveau de la cour, en contrebas d'un bâtiment que le plan de 1803 qualifie d'écurie. On ne sait si cette cave, en partie obstruée de remblais, disposait d'une issue directe vers la cour.

Le local du premier étage de soubassement, sans doute à usage de magasin, ne prenait jour et ventilation que par un soupirail, ébrasé et fortement plongeant vers l'intérieur, percé au milieu du côté sud-est (fente extérieure aujourd'hui sous le remblai du fossé). Au sud-ouest, à proximité de la poterne, le puits de la tour est foré au sol à la tangente du mur, et enveloppé dans un coffre en briques de plan carré qui monte jusqu'au troisième étage pour y supporter la margelle. L'espace de ce local sombre est divisé en trois travées par deux arcs-diaphragmes surbaissés en briques. Le plus au sud-ouest (attenant au coffre du puits) est d'une seule portée, l'autre est double, formé d'un arc développé sur les trois quart de la largeur du local, et, après un pilier intermédiaire, d'une arcade formant porte au départ de la volée de l'escalier adossé au mur ouest, qui monte

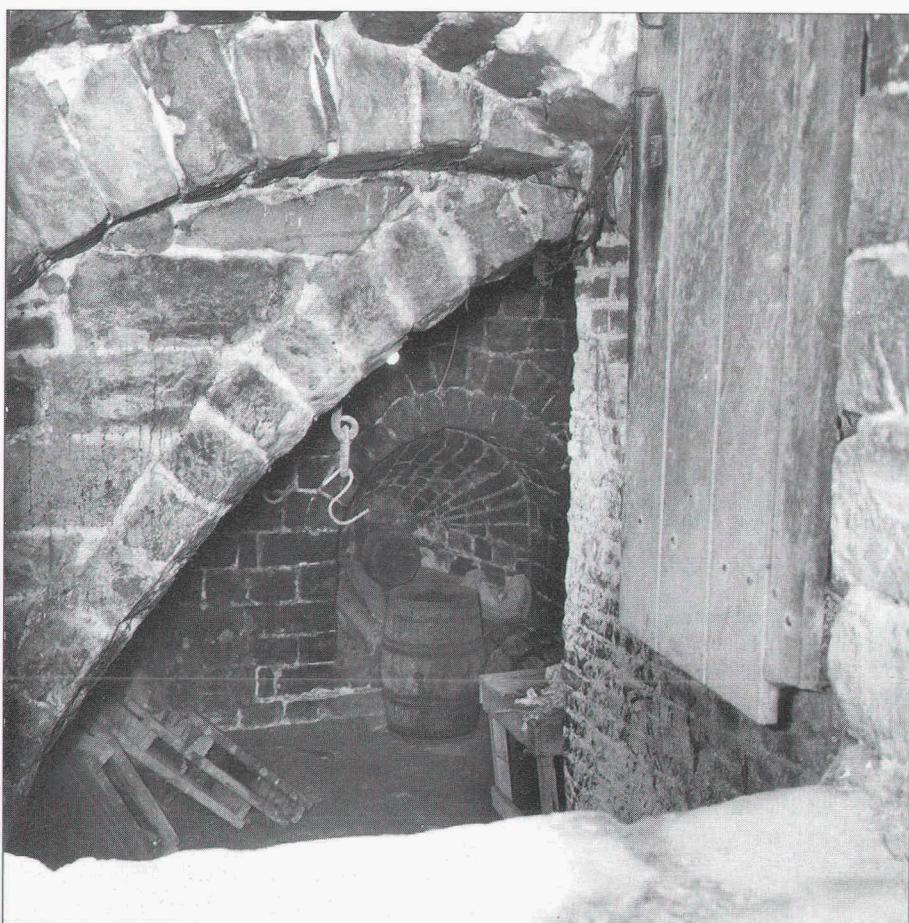


Fig. 14. Le second étage de soubassement vu de l'entrée de la tour. Cl. Alain Gigot, 1970.

au second étage de soubassement. Actuellement, le sol de ce second étage est porté par trois voûtains parallèles en berceau surbaissé qui reposent sur les murs-diaphragmes et sur les côtés nord-est et sud-ouest du local (les deux voûtains les plus au sud-ouest s'interrompent avant le mur nord-ouest pour dégager la trémie de l'escalier). Ce voûtement peu conforme aux usages médiévaux pourrait avoir remplacé (au XVI^e siècle peut-être) un robuste plancher qui aurait porté sur les arcs-diaphragme remplissant l'office de deux grosses poutres.

Le local du second étage de soubassement, couvert d'une ample voûte en berceau partant des murs sud-est et nord-ouest, était une casemate active, et aussi un magasin (fig. 14). Ses trois faces dégagées de l'emprise de l'enceinte sont percées chacune d'une canonnière largement ébrasée vers l'intérieur. Si la canonnière nord-est est d'action frontale, les deux canonnières latérales (nord-ouest et sud-est), dont le voûtement pénètre dans la voûte de la salle, sont ébrasées de façon dissymétrique pour favoriser un tir de flanquement oblique prenant en enfilade les fronts nord et est de l'enceinte du château. Les embrasures de ces canon-

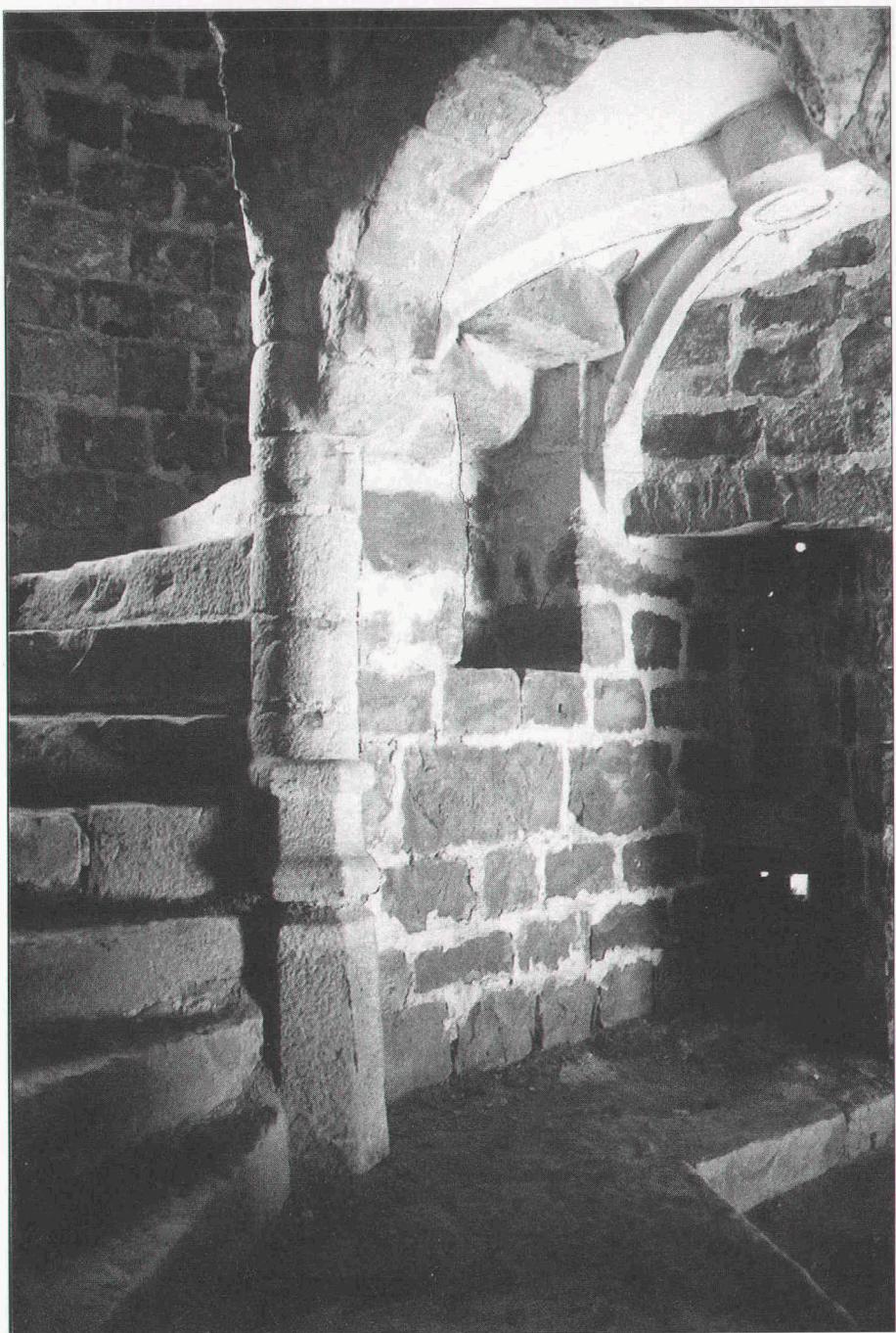


Fig. 15. Départ de l'escalier en vis, vestibule voûté d'ogives et embrasure d'archère-canonnière.
Cl. Christian Corvisier.

nières sont en deux segments, séparés par une marche : le plus haut et le plus extérieur est ébrasé symétriquement, tandis que le segment ouvert sur le local est ébrasé d'un côté, droit de l'autre (droit des deux côtés pour celle du nord-est). Seul l'orifice de la canonnière sud-est demeure visible : c'est un trou carré sous arc monolithe de 20 cm de large sur 30 de haut, qui n'est pas au niveau extérieur du mur, en sorte qu'il est suivi d'un ébrasement externe débouchant sous linteau en bâtière. Cette bouche extérieure plus large (80 cm) que haute (35 cm minimum), fait entrer cette canonnière dans la catégorie des embrasures à la française, dont la diffusion hors des chantiers de fortification d'intérêt public n'est, dans l'état actuel des connaissances, pas antérieure à la seconde moitié de la décennie 1480. Les ébrasements externes des deux autres canonnières paraissent avoir été moins marqués, et on notera le caractère archaïque de celles de Cerny, adaptées à un tube non portatif (type faucon ou veuglaire) posé à même le sol, et dépourvues de système de ventilation³⁷ : on ne voit pas non plus de trace d'ancre d'une traverse de calage permettant d'absorber le recul de la pièce. À l'angle sud de la salle, une porte étroite dessert le couloir en chicane de latrines pris dans l'épaisseur du mur. Cet aménagement d'hygiène prouve qu'on avait envisagé le séjour prolongé de personnes dans ce local, probablement du personnel (hommes d'armes servants pour l'artillerie en cas de nécessité) plutôt que des prisonniers. En divers points de la voûte, sont scellées des pattes de fer terminées par des anneaux, peut-être d'origine, qui pourraient avoir servi à suspendre des sacs de réserves. La volée supérieure de l'escalier aboutissant au passage d'entrée de la tour se compose de larges marches monolithes se chevauchant, engagées par un bout dans le mur nord-ouest, par l'autre dans la maçonnerie en briques du coffre du puits.

Les étages résidentiels

Le vestibule situé après la herse, distribuant à la fois la salle du premier étage et le départ de l'escalier en vis (fig. 15), est un petit espace pentagonal couvert d'une voûte sur croisée d'ogives dissymétrique et très surbaissée, dont les nervures en calcaire tendre retombent sur des culots simples, et dont la clef est ornée d'un écusson aux armes des Suzanne. À droite de ce vestibule, une embrasure de tir est percée dans le mur de la façade d'entrée de la tour (sud-ouest). Il s'agit d'une archère-canonnière dont la fente adaptée à l'arc ou plutôt à l'arbalète est dissociée, par une pierre d'appui intermédiaire, du trou pour l'arme à feu percé en dessous, dans la même embrasure, d'où un aspect extérieur en « point d'exclamation » (fig. 16). Ce type d'archère canonnière est assez banal dès le second tiers du XV^e siècle, à cela près qu'ici, le trou du tube à feu, au lieu d'être classiquement circulaire, est un carré de 15 cm de côté, percé à 21 cm seulement au-dessus du sol. La pièce légère et semi-portative adaptée à cet orifice, de type couleuvrine, bâton à feu ou arquebuse primitive, devait donc être simplement

37. Par la forme générale, c'est aux canonnières « à la française » de la tour Boucle du Mont-Saint-Michel, ou à celles des deux grosses tours Surienne et Raoul du château de Fougères, ouvrages datables de 1480 environ, que celles de Cerny ressemblent le plus.



Fig. 16. Détail de l'archère-canonnière vue du dehors. Cl. Christian Corvisier.

posée au sol sur cales en bois, sans dispositif d'absorption du recul de l'arme, ce qui est un trait archaïque. Les archères-canonnières à trou carré sont rares, et cette forme, surtout représentée en Bretagne dans les années 1470-1480, semble associée à l'emploi de pierres dures difficiles à tailler finement, comme c'est le cas pour le granit ou le grès.

La cage de l'escalier en vis est large (2,60 m de diamètre) pour un organe incorporé dans la masse des murs, ce qui a imposé d'empiéter sur le volume des trois pièces résidentielles qu'il dessert, en créant, dans l'angle sud de ces étages, un pan coupé où sont percées les portes palières. Cette cage spacieuse, bien éclairée par des jours en archère, la hauteur confortable des marches et le soin apporté à la modénature prismatique de la base du noyau (fig. 15) attestent de la volonté de donner à la vis une valeur équivalente à celles logées dans les tourelles hors œuvre de châteaux et manoirs contemporains.

La salle du premier étage de la partie résidentielle, dont le dallage actuel est rechargé en surhaussement du sol initial sur environ 30 cm (d'où le décaissement de battement pour le vantail de la porte), paraît avoir servi principalement de cuisine (fig. 17). Sa cheminée, au nord-ouest, un peu plus large que celles des étages supérieurs, incorpore un four, et c'est dans cette pièce que débouche la margelle du puits. Celle-ci, posée sur un mur de margelle brique et pierre, est un superbe monolithe de calcaire de plan octogonal irrégulier, avec orifice circulaire central et caniveau plat périphérique qu'égoutte une gargouille en saillie à un angle, sculptée en museau de lion vindicatif (fig. 18). Face à cette gargouille, dans le mur nord-ouest est ménagé un conduit par lequel les eaux usées devaient descendre dans le fossé. Entre le puits et la cheminée s'ouvre l'embrasure de la principale fenêtre, strictement superposée à la porte de la tour, d'où son sol en emmarchement, nécessaire pour passer au-dessus du voûtement du passage d'entrée. Cette fenêtre à coussièges et ouverture rectangulaire sous arc de décharge est du type archaïsant déjà évoqué, propre à toutes les fenêtres accessibles de la tour, mais son meneau n'est plus en place. La structure du couvrement est la même dans toutes ces fenêtres : voûte en plein-cintre sur les deux tiers de la profondeur de l'embrasure, puis segment de voûte surhaussé en berceau segmentaire favorisant l'ouverture des volets à l'intérieur, selon le même principe qu'à la poterne. On remarque en outre de surprenantes dispositions de protection spécifiques à cette fenêtre de dessus de porte : la présence d'une grille scellée à l'extérieur, et surtout d'un trou de coulisse pour une barre qui permettait de barricader les volets. Les deux autres baies de cette salle sont atypiques ou remaniées : celle du sud-est est un jour rectangulaire modeste et haut percé, précédé d'une embrasure étroite voûtée en plein-cintre, revêtue d'un enduit ancien. Dans le mur nord-est de la tour, aveugle aux étages supérieurs, s'ouvre une porte aux faux airs de poterne haute vers la campagne, mais qui résulte de la transformation malheureuse, dans les années 1860, d'une embrasure de type archère ou archère-canonnière, malheureusement non documentée³⁸. La cheminée, à côté de laquelle on

38. C'est dans cette porte créée pour permettre l'accès à la tour à l'aide d'une échelle depuis le parc de la maison de maître, qu'a été placée, à des fins « pittoresques », la grille de la porte de la tour.

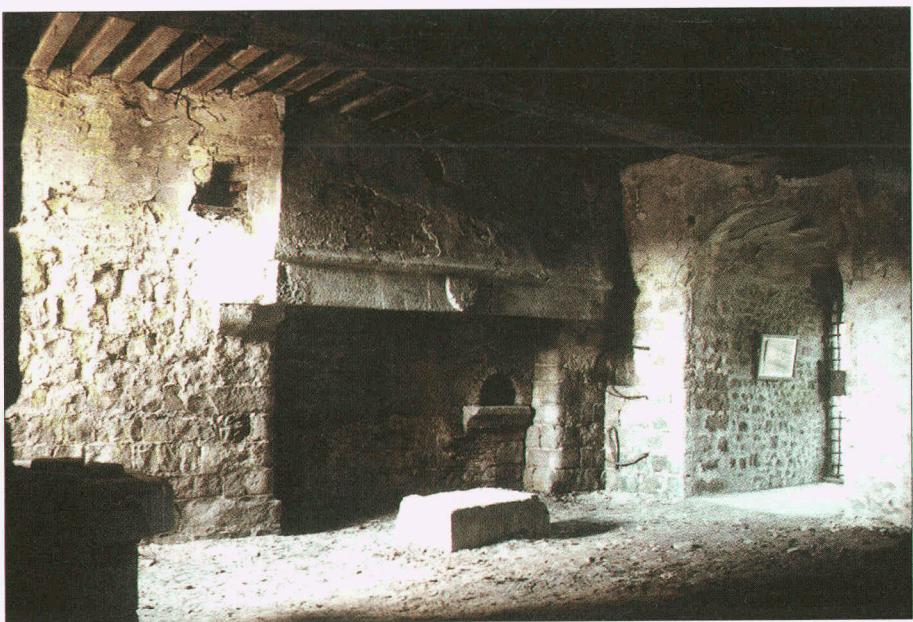


Fig. 17. La salle du premier étage résidentiel, ancienne cuisine. Cl. Christian Corvisier.

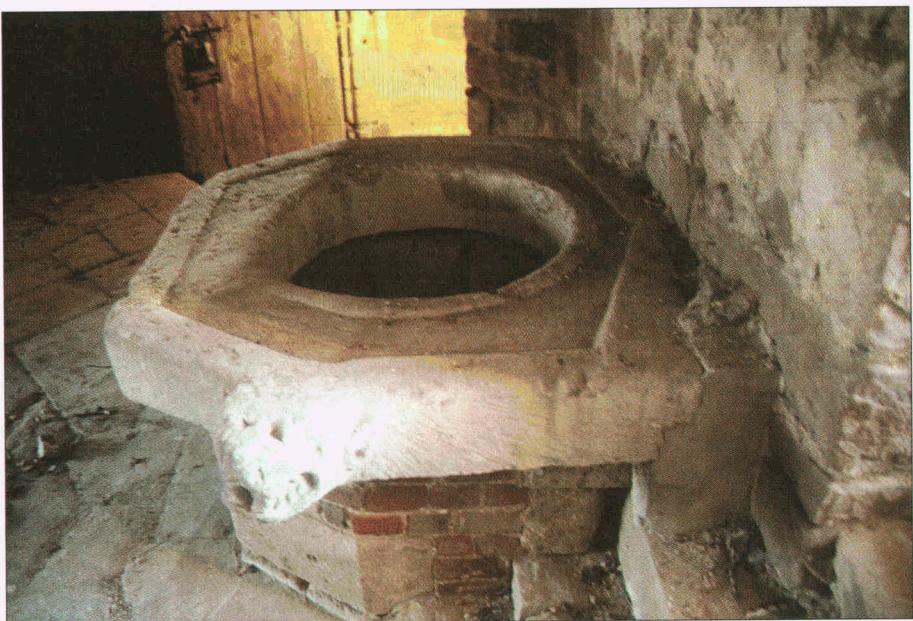


Fig. 18. La margelle du puits dans l'ancienne cuisine. Cl. Christian Corvisier.

remarque une niche à lampe, porte à la clef de la plate-bande du faux manteau, un écusson aux armes des Suzanne. Manteau et hotte à retours au carré³⁹, reposent sur de simples consoles, les arêtes du foyer encastré étant simplement arrondies (fig. 17). Le plafond, à poutres et solives rapprochées simplement équarries, confirme, par l'absence de modénatures, la vocation d'espace servant de cette pièce.

La salle du second étage résidentiel est pourvue de deux fenêtres à meneaux et coussièges, l'une au centre de la face d'entrée de la tour, l'autre au sud-est, et d'une troisième fenêtre percée dans la face nord-ouest près de l'angle nord, plus étroite, à coussiège unique et sans meneau, son embrasure étant couverte de linteaux sous décharge. Dans le mur aveugle nord-est a logiquement été aménagée la cheminée (fig. 19 et 20), qui ressemblait beaucoup à celle de la cuisine, à cette différence près que sa hotte en pente incurvée portant sur consoles était encadrée de deux piédroits portant sur les mêmes consoles, destinées à supporter les jambages de la cheminée de l'étage supérieur, dont le contre-cœur est porté par un arc de décharge surbaissé tendu entre lesdits piédroits. Malheureusement détruite il y a une vingtaine d'années, cette cheminée portait à la clef du faux manteau un autre écu aux armes des Suzanne, dont le mode particulier de représentation – penché à gauche et surmonté d'une sorte de ceinture ou bride d'accroche – est usité dans les armoriaux et les cartouches sculptés entre le milieu du XIV^e siècle et la fin du XV^e siècle. Le plafond de cet étage, effondré après 1979 (restent les poutres renversées), comportait de curieuses solivettes moulurées de section triangulaire, témoignant d'une certaine recherche esthétique. Trois marches plus haut que le seuil de cette pièce à usage de salle ou chambre seigneuriale, l'escalier en vis dessert un cabinet de latrines qui en complétait le confort. Pris dans l'épaisseur du mur, ce cabinet classiquement coudé prend jour par une meurtrière dont l'ébrasement est formé par l'angle du couloir d'accès, et dispose d'une petite niche à bougie à couvrement tréflé (fig. 21). Outre le vantail de la porte donnant sur l'escalier, le siège lui-même pouvait être fermé par un volet ouvrant à droite dont la feuillure et le retrait d'effacement délardé dans le mur sont parfaitement visibles. Les maçonneries de la niche du siège sont en briques et calcaire tendre. Le conduit vertical de ces latrines, commun à celles de l'étage au-dessus, descend à une fosse murale en soubassement, qui devait se vidanger dans le fossé.

Il y a peu à dire du troisième et dernier étage résidentiel, dans la mesure où ses aménagements de chambre seigneuriale reproduisent presque exactement ceux de l'étage précédent, y compris pour le cabinet de latrines dans l'escalier. La fenêtre du nord-ouest y est toutefois plus large que celle du dessous, et à peu près analogue aux deux autres. La cheminée, détruite en même temps que celle du dessous, avait une hotte plus spacieuse à pans coupés, et des piédroits sans

39. Des pans coupés en briques portés sur un corbeau ont été rechargés après coup de chaque côté de la hotte, pour des raisons inconnues (ces recharges ne s'imposaient pas pour porter le coffre en briques de la cheminée aux étages supérieurs).

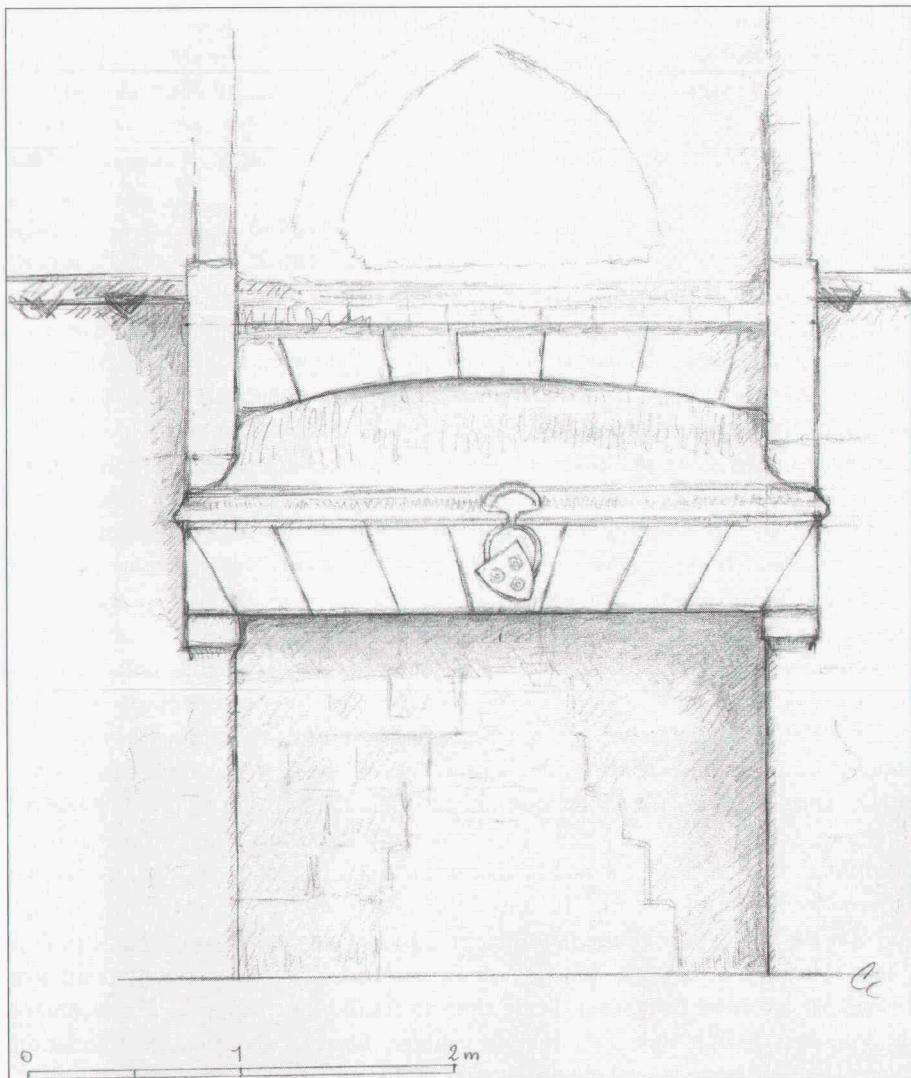


Fig. 19. La cheminée du second étage résidentiel. Dessin Christian Corvisier d'après le croquis de relevé et les notes de J. Lanéry (1972), archives Alain Gigot.

modénatures dans leur état final (fig. 22 et 20). Elle se distingue par l'arc brisé (conservé) qui ajoure la paroi maigre en briques du fond du foyer, ouverte sur le conduit de la cheminée de l'étage en dessous. Cet arc de décharge devait permettre de remplacer les briques rubéfiées du contre-cœur sans démolir toute la paroi. Le rituel écusson à la clef de la plate-bande du manteau portait les armes mi-parti de Suzanne à dextre et, autant qu'on puisse en juger, de Moÿ à senestre, à moins qu'il s'agisse d'une autre famille non identifiée portant un timbre fretté. Les écoinçons d'emprise de la voûte d'ogives disparue qui couvrait cet étage restent lisibles dans les angles. Les nervures étaient en calcaire tendre, comme celles de la petite voûte du vestibule, et les voutains devaient être en briques.

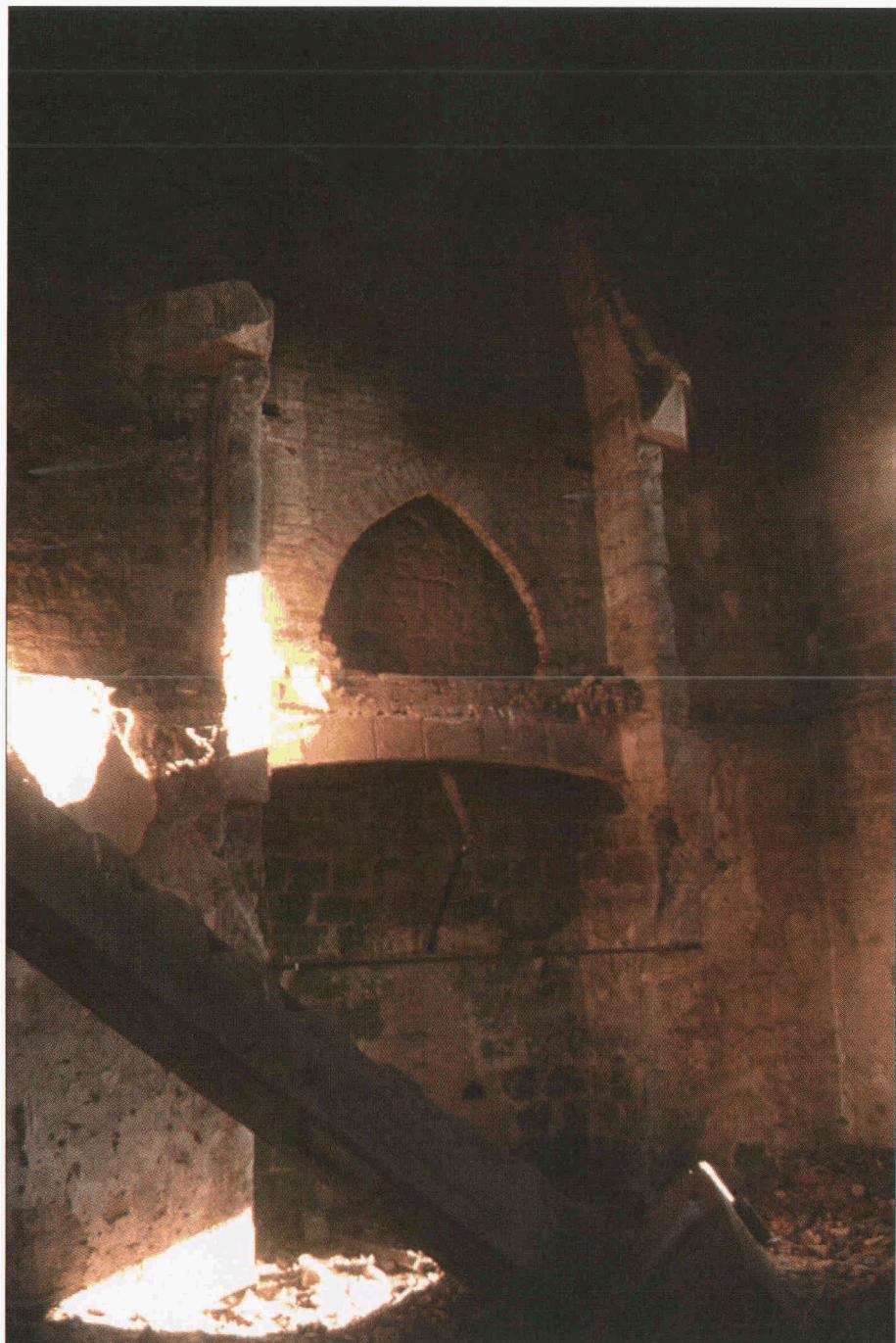


Fig. 20. Les cheminées des second et troisième étages résidentiels. Cl. Christian Corvisier.

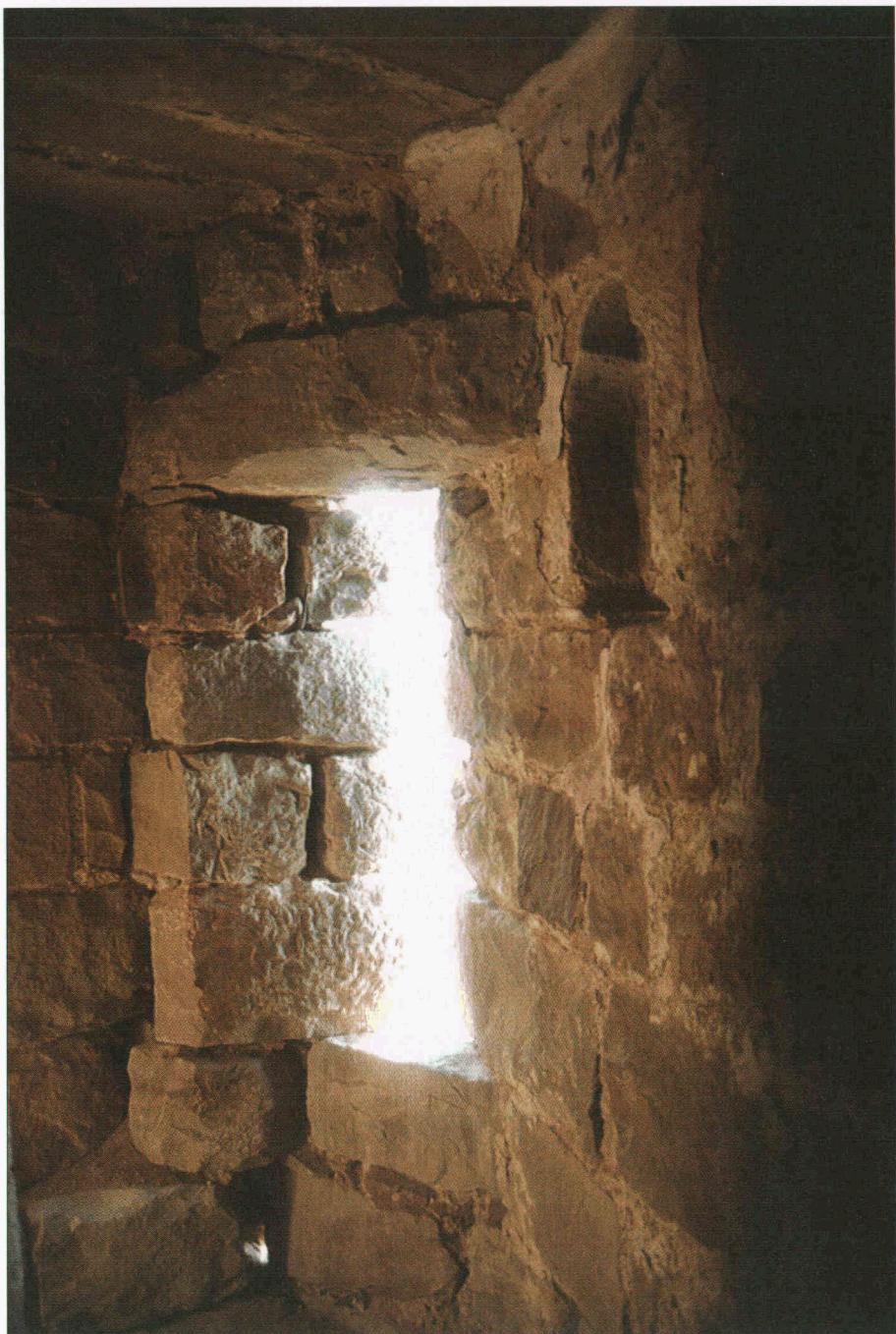


Fig. 21. Jour et niche à bougie du cabinet de latrines du second étage. Cl. Christian Corvisier.



Fig. 22. La cheminée du troisième étage résidentiel avant sa destruction. Cl. Alain Gigot, 1972.

Le couronnement défensif

Les corbeaux des mâchicoulis du chemin de ronde de la tour (fig. 23), à trois ressauts en pains de grès, contribuent à former l'encorbellement des échauguettes, en se superposant à une étroite souche semi-circulaire sur cul-de-lampe à trois ressauts qui enveloppe chaque angle. Dans cette partie tournante, les corbeaux de mâchicoulis comportent un ressaut supplémentaire qui portait le diamètre des échauguettes à environ trois mètres hors œuvre. Bien que le couvrement des mâchicoulis diffère entre les échauguettes (linteaux de grès) et les faces du chemin de ronde (arceaux en briques), les parois circulaires des échauguettes disparues devaient être en briques, comme le parapet du chemin de ronde. Ce parapet, percé de créneaux alternant avec des meurtrières à fente courte, est en majeure partie conservé avec – fait exceptionnel – son chaperon de couvrement en calcaire dur. Ce chaperon à deux versants en bâtière, mouluré en tore à la faî-

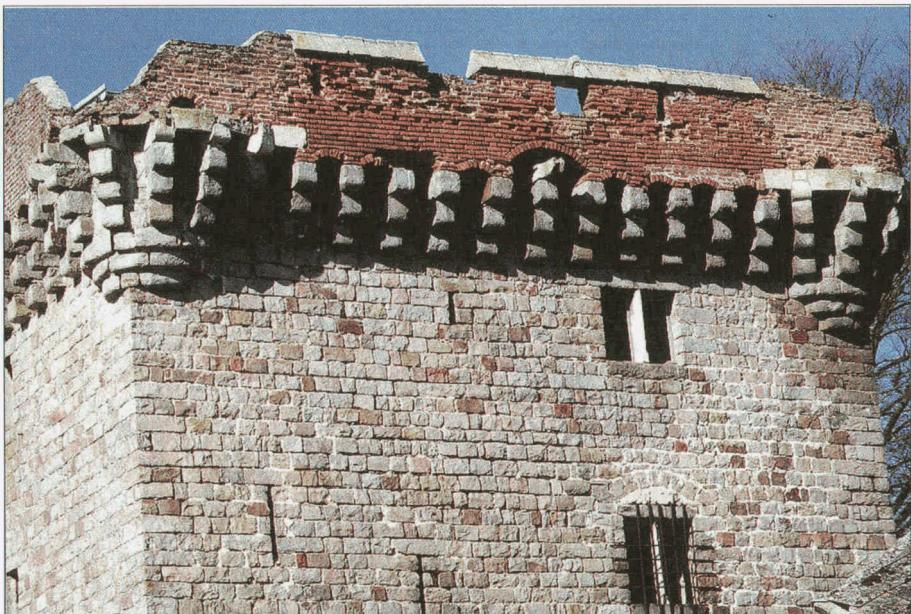


Fig. 23. Détail du chemin de ronde à mâchicoulis et échauguettes, parapet de briques et chaperon en calcaire, face sud-est. Cl. Christian Corvisier.



Fig. 24. Détail du parapet du chemin de ronde, face sud-ouest, avec le petit gâble du chaperon timbré aux armes des Suzanne. Cl. Christian Corvisier.

tière et pourvu de larmiers à l'égout, est un témoignage très rarement préservé : ce chef d'intérêt s'accroît singulièrement du fait qu'au milieu de chacune des trois faces de la tour, le chaperon comporte un petit gâble triangulaire en retour d'équerre affichant un cartouche héraldique. Les armes des Suzanne – encore – sont parfaitement reconnaissables sur celui qui surplombe la façade d'entrée (fig. 24). Ce détail, dont je ne connais pas d'autre exemple en France, témoigne d'une véritable rhétorique héraldique mise en œuvre par le seigneur maître d'ouvrage dans une tour-résidence fortifiée décidément remarquable.

À quel Jehan de Suzanne attribuer cette belle tour à la fois austère et ambitieuse, moderne et archaïsante, confortable et militaire ?

Le parti général de l'édifice et la silhouette des superstructures renvoient au renouveau des formes du château gothiques sous le règne de Charles V, auquel participe une remise à l'honneur des tours-maîtresses résidentielles. Par son apparence générale, la tour de Cerny pourrait être une réalisation de la fin du XIV^e ou du début du XV^e siècle. Une telle date ne serait pas contredite par un dispositif rare comme le pont-levis à bascule, puisque les deux principaux exemples comparables se trouvent précisément dans des tours-maîtresses de cette époque, la tour du duc de Bretagne Jean IV à Dinan, et la tour-maîtresse du château des Tancarville à Blandy, en Île-de-France. Certains indices plaident en faveur d'une date plus tardive : la modénature prismatique de la base du noyau de l'escalier et, dans une certaine mesure, la forme des cheminées ; l'emploi de la brique pour certaines parties de la construction va dans le même sens, car ce matériau économique et facile à mettre en œuvre, connu au XII^e siècle en Picardie (briques de Saint-Bernard), mais complètement inusité par la suite, au moins en parement, dans toute la moitié nord de la France, excepté dans les Flandres, ne réapparaît dans la construction des châteaux et des fortifications qu'à partir du milieu du XV^e siècle, comme à Rambures (Somme), vers 1460. Un usage intensif en a été fait en Thiérache, pour les églises fortifiées en particulier, mais aucun exemple n'y peut être daté antérieurement au XVI^e siècle. Le cas de Cerny est assez isolé à cet égard. Les critères de datation les plus décisifs sont donnés par la typologie des canonnières du second niveau de soubassement, dont on ne peut guère placer la réalisation, dans le meilleur des cas, qu'après 1485, période à laquelle l'embarasure « à la française », alors toute neuve, commence à se diffuser sur des chantiers de châteaux seigneuriaux⁴⁰. On notera que les canonnières de Cerny s'apparentent aux modèles les plus anciens dans les chantiers d'élite, comme celle de la tour Boucle de l'enceinte du Mont-Saint-Michel (1480-1481). Rien ne s'opposerait, en théorie, à juger un peu plus ancienne l'arbalétrière-canonnière à trou

40. Tour maîtresse du château de Thevray (Eure), en briques, datant de 1489, château du Moulin à Lassay-sur-Croisne (Loir-et-Cher), aussi en briques, construit de 1480 à 1500, Verdelles à Poillé-sur-Vesgre (Sarthe), vers 1489.

carré du vestibule de l'escalier, mais il serait excessif de proposer que les canonnières basses aient pu être « finies » après l'achèvement du reste de la tour. Une comparaison intéressante peut être faite entre la tour de Cerny et un édifice d'une conception très semblable, dans une autre région : la tour de Moricq, en Vendée. En effet, cet édifice, daté des années 1440-1450, offre de nombreuses analogies, jusque dans le détail ; on en retiendra les échauguettes cantonnantes, des trous carrés en allège pour bâtons à feu, une porte à pont-levis formant une chicane barrée d'une herse dans l'épaisseur du mur, pour desservir un escalier en vis à l'angle (en l'occurrence dans une tourelle hors œuvre). Les tours de Moricq et de Cerny entrent dans une catégorie dont la tour ducale de Dinan en Bretagne fournit un prototype idéal, celle des tours-maîtresses conçues comme une « maison » à part entière, complètement autonome tant au plan domestique que défensif, en sorte que le seigneur maître d'ouvrage pouvait se passer d'autres bâtiments habitables dans l'enceinte du château.

Ces comparaisons et jugements considérés, il paraît raisonnable d'attribuer la construction de la tour de Cerny à Jehan (II) de Suzanne, l'Aîné, maître des lieux de 1456 à 1495 environ, en situant le chantier vers 1485-1490⁴¹, période à laquelle le seigneur de Cerny, sans doute « en retraite » de ses charges de gouverneur de places fortes ardennaises, paraît se recentrer sur ses terres du Laonnois.

Certaines particularités architecturales de la tour portent finalement à juger l'œuvre plus martiale qu'archaïsante. L'importance accordée à l'appareil défensif, la modernité des canonnières, copiées sur des modèles de pointe, ou l'austérité de la forme des fenêtres, dépourvues de modénatures décoratives et dont l'embrasure diffère peu de celle d'une poterne, font croire que l'architecte choisi par Jehan de Suzanne n'était pas un maître maçon praticien de l'architecture flamboyante, mais plutôt un expert en fortification, qu'il aurait rencontré dans le cadre de ses activités de gouverneur militaire pour le roi et pour les cadets de Bourgogne à Mouzon, Rethel ou Château-Regnault.

Christian CORVISIER

41. On a vu que Melleville proposait de dater la tour du XVI^e siècle. Cette hypothèse paraît provenir de la présence d'un écu mi-parti de Moÿ, d'ailleurs difficilement explicable, s'il s'agit bien d'eux : Charles de Moÿ n'est seigneur de Cerny qu'en 1593, à l'époque du dessin de Chastillon, et ne s'intéressait guère à ce château. On peut penser à la génération de Jean (IV) de Suzanne, dont l'épouse, Francoise de Stavele, fille de Barbe de Moÿ, apporte à son mari une terre héréditaire des Moÿ, Parpeville. Quoi qu'il en soit, cet écu avait pu être laissé nu à l'origine, et sculpté après coup.